

Influences et enjeux de l'implantation du système de microfinance VICOBA sur la structure sociale des communautés villageoises africaines ; Le cas de la région de Kigoma, Tanzanie

Auteur : Reginster, Gauthier

Promoteur(s) : Pirotte, Gautier

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée
Coopération Nord-Sud

Année académique : 2015-2016

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/1741>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Master en Sciences de la Population &
du Développement

**Influences et enjeux de l'implantation du système de
microfinance VICOBÀ sur la structure sociale des
communautés villageoises africaines ;**

Le cas de la région de Kigoma, Tanzanie

Présenté par : Gauthier, REGINSTER

Membres du Jury :

M. G. PIROTE (Promoteur)

M. M. LABIE (Lecteur)

M. P. OZER (Lecteur)

Remerciements :

Tout d'abord, je voudrais remercier sincèrement madame Isabell Von Oertzen, co-manager du projet « *Natural Resources Management for Local Economy Development* » mené par la Coopération Technique Belge, pour son accueil et son soutien tout au long de mon séjour en Tanzanie.

Je me dois également de remercier monsieur Mayuma, manager du projet « *Natural Resources Management for Local Economy Development* », Flosia Vugo, responsable « genre et gouvernance » du projet « *NRM-LED* », Mwamini Masanja et Agnes lyogelo « responsables administration » et Edward Lucas, responsable financier du projet « *NRM-LED* », qui ont contribué au bon déroulement de mon étude de terrain dans la région de Kigoma.

Ensuite, je souhaiterais remercier l'ensemble du personnel de la « *BTC Tanzania* » pour son soutien tant sur le plan professionnel que sur le plan culturel, avec une mention particulière pour Hermegast Ambrose et son assistance pour les traductions lors des entretiens menés dans différentes communautés villageoises étudiées.

Je tiens également à remercier le Professeur Gautier Pirotte, promoteur de ce travail de recherche, pour l'aide et les conseils apportés avant, pendant et après mon séjour en Tanzanie.

Mes remerciements vont également à mes parents, sans qui cette étude, et surtout ce terrain, n'auraient pas pu être réalisés.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du jury pour l'attention qu'ils accepteront de porter à la lecture de ce travail de recherche.

« Toute chose peut en maîtriser une autre, cette règle ne vaut pas que dans la nature, c'en est une aussi chez l'homme »

De Gao Xingjian

Table des matières

Remerciements :	3
Table des matières	5
Liste des acronymes	6
Liste des tableaux et figures	7
Introduction :	8
Éléments de contexte.....	10
Chapitre 1 : le cadre théorique.....	12
Section 1 : Qu'est-ce que la microfinance ?.....	12
Section 2 : L'impact social de la microfinance	25
Section 3 : La technique des « <i>Most Significant Changes</i> ».....	28
Section 4 : Problématique, hypothèses et définitions retenues.....	30
Chapitre 2 : la méthodologie	34
1. Les différentes étapes de la recherche :	34
2. Les limites de la recherche et les difficultés rencontrées	35
Chapitre 3 : Analyse de terrain	37
Section 1 : Qu'est-ce qu'une VICOBA ?	37
Section 2 : Les différents « changements les plus significatifs » :	43
Chapitre 4 : Résultats de la recherche	62
1. Une amélioration des « conditions de vie » ?	63
2. L'apparition d'un processus d'« individualisation » ?	67
3. Un nouvel « <i>empowerment féminin</i> » ?	70
4. Conclusion des « résultats de notre recherche ».....	73
Conclusion :.....	75
1. Bref résumé des résultats de l'étude.....	75
2. Recommandations	77
Bibliographie.....	80
Annexes.....	83

Liste des acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenu
BTC	Belgian Technical Cooperation
CTB	Coopération Technique Belge
COCOBA	Conservation Community Bank
IMF	Institution de microfinance
IMF	International Monetary Fund
IRC	International Rescue Committee
FZS	Frankfurt Zoological Society
NRM-LED	Natural Resources Management for Local Economy Development
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
SACCOS	Savings and Credit Cooperatives Societies
TZS	Tanzanian Shilling
VICOBA	Village Community Bank
WB	World Bank

Liste des tableaux et figures

Tableau 1	Indicateurs de la « performance sociale », de Florent Bédécarrats
Tableau 2	« Pauvreté », « vision à court ou à long terme » et « préférence d'allocation du revenu », de Gauthier Reginster
Tableau 3	« Utilisation de l'argent » et « préférence d'allocation du revenu », de Gauthier Reginster
Tableau 4	Volonté de participation au « <i>social fund</i> », de Gauthier Reginster
Tableau 5	Changements entraînés par la mise en place du « <i>social fund</i> », de Gauthier Reginster
Tableau 6	Le capital social de Putnam, de Gautier Pirotte
Tableau 7	Question de départ et hypothèses, de Gauthier Reginster
Tableau 8	Résultats de l'étude, de Gauthier Reginster
Figure 9	Répartition des membres de VICOBA étudiées en fonction du sexe, de Gauthier Reginster
Figure 10	Répartition des leaders des VICOBA étudiées en fonction du sexe, de Gauthier Reginster
Tableau 11	Tableau des entretiens, de Gauthier Reginster

Introduction :

À l'heure actuelle, le monde du développement abonde de ce que de nombreux auteurs nomment des « *buzzwords* » (CORNWALL, 2007 : 471). Ainsi, nous pouvons, notamment, citer, parmi ces « *buzzwords* », des termes tels que « participation », « réduction de la pauvreté », « bonne gouvernance », « décentralisation », « genre et développement », etc.

Or, il convient aujourd’hui d’ajouter à cette liste un nouveau concept ; celui de microfinance. En effet, « comme beaucoup d’autres, le monde du développement connaît parfois des phénomènes de mode. Telle est la situation de la **microfinance** et plus particulièrement du microcrédit qui est, de plus en plus souvent, présenté comme l’élément moteur d’un véritable progrès en matière de développement » (LABIE, 1999 : 23).

Ce nouveau « *buzzword* » apparaît de manière de plus en plus récurrente dans le discours des organisations internationales et est adulé par bon nombre d’entre elles. Ainsi, prenons ici l’exemple du discours de la Banque Mondiale relatif à ce concept de microfinance : « Ces dernières décennies, les possibilités accessibles aux populations pauvres se sont accrues, grâce à la multiplication et à la diversification des prestataires de services financiers : organisations non gouvernementales, coopératives, établissements de développement communautaire, [...] » (Banque Mondiale, 2016).

Par ailleurs, dans sa thèse intitulée « Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la microfinance ; Le cas du Sénégal », Aminata SALL vante la microfinance de la manière suivante :

La microfinance se révèle comme un instrument efficace qui joue un rôle important de déclencheur dans le domaine économique et social pour les populations vulnérables. [...] Les études d’impact ont montré un lien entre microfinance et cohésion sociale. Si le crédit n’est pas destiné à développer ou à la création d’une activité, il peut contribuer entre autres à la scolarisation des enfants, à l’augmentation du pouvoir d’achat des ménages, à la santé de la femme et des enfants, entre autres. (SALL, 2012 :7).

Or, il nous est apparu intéressant, ici, de questionner un tel « phénomène de mode » : Que représente exactement la microfinance ? Quels sont les impacts de tels projets de développement sur les « bénéficiaires » de ceux-ci ? Quels sont les « changements les plus significatifs » que connaissent les populations concernées par ce type de projets ? Quels sont leurs conséquences sur la « structure sociale » de celles-ci ?

Ainsi, nous nous intéresserons, dans ce travail de recherche, aux influences et enjeux de l’implantation du système de microfinance VICOBA (*Village Community Bank*) sur la structure sociale des communautés villageoises de la région de Kigoma (Tanzanie) ayant mis en place ce système VICOBA. Pour ce faire, une question de départ a été établie. La voici :

Comment le système de microfinance VICOBIA (*Village Community Bank*) influence-t-il les structures sociales des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ?

Aussi, suite à cette question de départ, une hypothèse principale a été émise :

Le système de microfinance VICOBIA modifie les structures sociales des communautés villageoises de la région de Kigoma dans lesquelles il est implanté.

Cette hypothèse principale sera, elle, scindée en deux sous-hypothèses :

1. La mise en place du système de microfinance VICOBIA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne un « processus d’individualisation » au sein de celles-ci.
2. La mise en place du système de microfinance VICOBIA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne l’apparition d’un nouvel « *empowerment* » de la femme.

Finalement, à ces deux sous-hypothèses, s’ajoute aussi une hypothèse transversale que voici : la mise en place du système de microfinance VICOBIA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne une amélioration des « conditions de vie » pour les habitants de ces communautés.

Aussi, afin de répondre au mieux à cette question de départ et à ces différentes hypothèses, ce travail de recherche sera divisé en cinq chapitres principaux. Ainsi, nous débuterons celui-ci avec quelques « éléments de contexte » avant de passer à un chapitre consacré au « cadre théorique ». Il s’agira, en fait, de poser les bases théoriques nécessaires lorsque nous devrons analyser les données récoltées lors de notre terrain effectué dans les communautés villageoises de la région de Kigoma. Le troisième chapitre sera, justement, consacré à cette analyse de terrain et précèdera un chapitre intitulé « résultats de notre recherche » qui aura pour objectif de répondre, autant que faire se peut, à notre question de départ. Finalement, nous parachèverons ce travail avec une conclusion qui sera, elle, déclinée en deux parties principales : un bref rappel des résultats de notre recherche et finalement, quelques recommandations concernant d’éventuels futurs projets de microfinance de type VICOBIA en Tanzanie.

Éléments de contexte

1. Le contexte géographique

Le choix du lieu de cette étude fut étroitement lié à la réalisation d'un stage accompli en collaboration avec la Coopération Technique Belge (CTB). C'est donc, parce que nous travaillions dans la région de Kigoma en Tanzanie, que nous décidâmes de réaliser cette recherche à cet endroit.



Source : <http://www.btcctb.org/files/web/project/flyer/NRM-LED%20EN%20brochure.pdf>

Il convient ici de s'interroger quant au choix, de la Coopération Technique Belge, de mener un projet de développement dans cette région. Ainsi, dans cette partie consacrée au contexte géographique, nous nous référerons, notamment, à un entretien mené, le 19 février 2016, avec le responsable de la CTB en Tanzanie ; Toms Smis.

Ainsi, il apparaît, dans cet entretien, que les bénéficiaires « principaux » de la coopération bilatérale belge sont des pays qui ont un « *historical background* » avec la Belgique. Aussi, en menant des projets dans la région de Kigoma, la CTB connaît un double avantage : elle cible un nouveau pays ; qu'est la Tanzanie, mais elle touche aussi des réfugiés venant des pays comme la République Démocratique du Congo, le Rwanda ou le Burundi. Elle recherche donc toujours à établir un lien avec ces trois pays particuliers aux yeux de la coopération belge. En effet, d'après Tom Smis : « au jour de cet entretien [le 19 février 2016], 120.000 réfugiés sont « officiellement » présents dans les camps et un nombre indéterminé de réfugiés vivent dans la région de Kigoma mais ne sont pas enregistrés dans les « camps officiels ». (REGINSTER, 2016 : 8-9).

En outre, une « raison commerciale » nous est également avancée par Tom Smis quant à l'implémentation d'un projet de la CTB dans cette région de Tanzanie : le port de Kigoma permet d'acheminer des marchandises en provenance de la République Démocratique vers l'Océan Indien en traversant le pays (*Ibid.*).

Aussi, dans le cadre de ce projet de développement « *NRM-LED* », la CTB a pour objectif de mettre en place certains systèmes de microfinance dans cette région de Kigoma. Il nous est donc apparu intéressant de mener cette étude concernant les différentes influences et enjeux du système de microfinance VICOBA sur la structure sociale des communautés villageoises qui mettent en place ces VICOBA.

2. Les organisations à l'origine des VICOBA étudiées

L'ensemble des groupes VICOBA que nous étudierons dans ce travail de recherche sont mis en place par deux organisations : *WEKEZA* et *Frankfurt Zoological Society*. Il nous est donc apparu important, ici, de décrire brièvement ces deux organisations.

2.1. WEKZEA

Le groupe *WEKZEA* est un consortium d'organisations tanzaniennes locales coordonné par le IRC (*International Rescue Committee*) qui a pour objectif d'éliminer les pires formes de travail des enfants en Tanzanie. Pour ce faire, leur principale activité consiste en un soutien scolaire matériel à des milliers d'enfants : livres, stylos, uniformes, etc.

Ce consortium est donc à l'origine de nombreux groupes VICOBA dans la région de Kigoma et l'objectif premier de ceux-ci est de donner la possibilité aux personnes les plus vulnérables d'avoir accès à certains services financiers comme un crédit ou de l'épargne.

2.2. Frankgurt Zoological Society

Les deux objectifs principaux de l'organisation *Frankfurt Zoological Society* sont la protection des chimpanzés dans le parc national de Mahale ainsi que le « *support* » des communautés, vivant dans ce parc national, pour une meilleure protection de son écosystème. C'est donc dans ces optiques que FZS a mis en place différentes COCOBA (*Conservation Community Bank*) dans la région de Kigoma et, plus particulièrement, aux abords du parc national de Mahale.

Aussi, à l'instar du système VICOBA, les COCOBA ont pour objectif de faciliter l'accès à des services financiers comme le crédit ou l'épargne, mais avec une spécificité supplémentaire : les AGR (Activités Génératrices de Revenus) résultant de ces services financiers doivent être en lien avec la conservation de la nature et la protection de l'écosystème de la région.

Chapitre 1 : le cadre théorique

Le premier chapitre de ce travail sera consacré au cadre théorique. Celui-ci posera les bases théoriques qui seront utilisées tout au long de ce travail et aura également pour objectif d'éprouver les données récoltées lors du terrain mené dans les communautés villageoises de la région de Kigoma. Nous pourrons ainsi de proposer des résultats scientifiques à la question posée au départ de ce travail.

Pour ce faire, ce chapitre sera divisé en quatre points précis. Le premier, le plus important, aura trait à la question « Qu'est-ce que la microfinance ? ». Nous nous intéresserons, ensuite, à « l'impact social » de la microfinance et à la technique nous ayant permis de récolter l'ensemble de nos données de terrain : la technique des « *Most Significant Change* ». Finalement, nous présenterons les définitions des « concepts-clés » qui jalonnent l'ensemble de ce travail.

Entamons, dès lors, ce cadre théorique par le domaine de la microfinance et tentons de répondre, succinctement, à la question : « Qu'est-ce que la microfinance ? »

Section 1 : Qu'est-ce que la microfinance ?

Dès son apparition à la fin des années 1970, la microfinance est rapidement apparue comme étant un outil très utile au monde du développement. Aussi, cet outil est aujourd'hui devenu une sorte de phénomène de mode et ses mérites sont vantés de toutes parts : ONG, institutions internationales de développement, etc. Son objectif premier serait de lutter contre la pauvreté et la faim. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Dans son ouvrage intitulé « Microfinance en questions », Marc Labie nous en donne la définition suivante :

On appelle microfinance, l'octroi de services financiers (généralement du crédit et/ou de l'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce, et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique (il s'agit de pauvres, sans revenus fixes, qui n'offrent aucune des garanties en vigueur dans les institutions bancaires commerciales). (LABIE, 1999 : 23).

Nous retiendrons donc cette définition lors de cette étude, même si, nous le verrons par la suite, quelques précisions y seront apportées, en lien avec le système présentement étudié : le système VICOBA dans la région de Kigoma en Tanzanie.

Dès lors, nous aborderons plusieurs points dans cette section consacrée à la microfinance. Nous retracerons tout d'abord un bref historique de cet outil du développement. Ensuite, seront abordés les fondements théoriques de la microfinance et, notamment, la distinction entre microfinance et microcrédit. Nous étudierons, ensuite, la place de la microfinance dans le champ du développement et

dessinerons un portrait de la microfinance en Tanzanie en nous attardant, un instant, sur le modèle VICOBA en particulier.

1.1. Historique de la microfinance

La microfinance n'est pas un phénomène nouveau. En effet, lorsque l'Agence Française de Développement (AFD) retrace « La microfinance à travers les siècles et les continents », la première date proposée est 1653 lorsqu'un « financier italien Lorenzo Tonti crée une nouvelle formule d'épargne sous forme d'association d'épargnants. Il donnera son nom à la tontine » (Agence Française de Développement, 2005 : 33). Ensuite, sont mentionnés, dans ce même rapport, plusieurs événements ayant lieu dans différents continents ayant trait à la microfinance au sens de la définition de Marc Labie citée en introduction de cette section. Ainsi, nous pouvons, par exemple, citer la « mise en place par Alphonse Desjardins, en 1900 au Canada, de la première « caisse populaire » qui généralise l'épargne et un système de crédits accessibles aux ouvriers comme aux agriculteurs » ou la création « au Cameroun, en 1963, de la *Cameroun Cooperative Credit Union League*, l'un des tout premiers réseaux institutionnels de microfinance du continent africain » (Agence Française de Développement, 2005 : 33).

Pourtant, la microfinance comme on la voit généralement aujourd'hui et que beaucoup considèrent comme « la microfinance moderne » nait à la fin des années 1970.

Sa version actuelle résulte de l'inventivité du Docteur Muhammad YUNUS dans les années 1970 au Bangladesh. La Grameen Bank, qui a résulté de cette innovation financière, repose sur un constat et un principe très simple : Les pauvres des pauvres n'ont pas accès aux banques et donc aux crédits, car ne possédant rien, ils ne peuvent pas offrir de garanties. (SIDIKI DIAKITE, 2008 (b) : 10).

Ainsi, l'Histoire raconte qu'alors qu'une crise de famine frappait dans son pays, le docteur Muhammad YUNNUS rencontre un jour un groupement de femmes qui produisaient des marchandises à base de bambou. Ne possédant pas les fonds nécessaires pour se fournir en matières premières, ces femmes avaient établi une sorte de marché avec d'autres commerçants de la région : ceux-ci leur avançaient l'argent pour l'achat des matières premières à la condition qu'elles leur revendent leurs produits finis à un prix à peine supérieur au prix de revient. Or, le docteur YUNNUS se rendit rapidement compte que le montant nécessaire à la production d'une série de biens par ce groupe ne s'élevait qu'à 27\$. Il décida donc de leur prêter cette somme sans intérêt, ce qui lui permit de pouvoir écouler sa production à un prix légèrement plus élevé et ainsi accroître son bénéfice. C'est ainsi que nait la *Grameen Bank* (« banque de village » en français) qui popularisera le crédit solidaire auprès des plus pauvres.

Ensuite, de nombreuses institutions de microfinance (IMF) voient le jour, souvent sous la forme d'organisations non-gouvernementales (ONG) bénéficiant, la plupart du temps, de subsides publics ou privés. En 1997, « un premier Sommet du Microcrédit a lieu à Washington, organisé par une ONG américaine. Son objectif : lancer une campagne globale pour que, dès 2005, cent millions des familles les plus pauvres du monde reçoivent un crédit qui les aide à créer leur emploi. » (Agence Française de Développement, 2005 : 34).

Pourtant, lors de ces années 1990, on prend conscience que les subsides, qu'ils soient publics ou privés, ne garantissent pas toujours la survie des IMF. Aussi, certaines de ces IMF se voient dans la nécessité de capter de nouveaux fonds et tentent donc d'attirer des investissements extérieurs. Certaines institutions internationales comme le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale (BM) sont donc sollicitées par ces IMF qui ont, dès lors, le choix entre un large éventail de nouvelles sources de financement.

Finalement, « en 1998, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies proclame 2005 « Année internationale du microcrédit », afin de souligner le rôle important du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté. » (Agence Française de Développement, 2005 : 34).

1.2. Les fondements théoriques de la microfinance

Cette partie mettra en lumière les fondements théoriques de ce concept de microfinance. Pour ce faire, nous nous baserons principalement sur les travaux de Bouakary Sidiki DIAKITE. En effet, ce docteur en Sciences Économiques de l'université de Paris Descartes (Paris V) et spécialiste en microfinance publie en 2008 une série de trois tomes justement intitulés « Les fondements théoriques de l'économie de la microfinance ».

Cependant, il nous est, ici, impossible de relater l'entièreté de ces fondements théoriques et nous nous attarderons donc sur quatre d'entre eux qui s'avèrent être parfaitement en lien avec l'étude des VICOBA tanzaniennes. Ainsi, nous aborderons, tout d'abord, la problématique du « ciblage des populations pauvres » en économie de la microfinance. Ensuite, nous étudierons différentes « stratégies de viabilité » défendues par les IMF ainsi que la problématique de la définition de leur mission : orientation sociale ou commerciale des IMF. Finalement, lors du dernier paragraphe de cette partie consacrée aux fondements théoriques de la microfinance, nous nous attarderons sur la distinction entre le concept de microfinance et celui de microcrédit.

1.2.1. Le ciblage des populations pauvres en économie de la microfinance

Une problématique importante de l'économie de la microfinance réside dans le ciblage des bénéficiaires des IMF. Qui doivent-elles toucher en priorité ? Les plus pauvres ? Les femmes ? Les enfants ?

Or, avant d'entrer dans ce domaine spécifique qu'est le ciblage des populations pauvres, il nous apparait important de nous arrêter quelque peu sur la notion de « pauvreté ». En effet, alors que l'un des objectifs principaux de toute IMF est, aujourd'hui, de « lutter contre la pauvreté », il convient de s'interroger sur ce concept et, surtout, dans le cas de cette étude, de dresser un rapide portrait de ce que Bouakay Sidiki DIAKITE, notre auteur de référence pour cette partie consacrée aux « fondements théoriques de l'économie de la microfinance », entend lorsqu'il nous parle de « pauvreté » : Qu'est-ce que la pauvreté ? Qui est pauvre et qui ne l'est pas ? Existe-t-il différents types de pauvreté ? Et existe-t-il une certaine gradation entre « les plus » pauvres et « les moins » pauvres ?

1.2.1.1. La « pauvreté » selon Bouakay Sidiki DIAKITE

Lorsqu'il tente de définir le concept de « pauvreté », Bouakay Sidiki DIAKITE procède par étapes. Ainsi, la première définition qu'il propose est la suivante : « Sont considérées comme pauvres, les personnes dont les ressources (économiques et financières) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans les Etats où elles vivent. » (DIAKITE, 2008 (c) : 69).

Ensuite, une autre conception de cette notion de « pauvreté » est étudiée en fonction d'un certain nombre de besoins auxquels chaque être humain devrait être en droit de bénéficier. La « pauvreté » est, dans ce cas, identifiée grâce à

Deux variables :

- *Le Produit National Brut (PNB), qui correspond au total des biens et des services disponibles à un instant donné ;*
- *La répartition de ce PNB, qui définit les possibilités d'accès des différents ménages aux biens et services indispensables pour combler leurs besoins de base.*

Mais dans sa définition courante, la pauvreté désigne l'état, la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente. On perçoit que si la notion d'argent est primordiale dans cette définition, ce n'est que pour se rapporter à un standard de niveau de vie. (DIAKITE, 2008 (c) : 71).

Cette conception de la pauvreté comme étant fortement liée à l'argent était, notamment, celle défendue par d'importantes organisations internationales de développement comme la Banque Mondiale, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) ou le Bureau International du Travail (BIT) peu avant les années 2000. (Banque mondiale, 1990 ; PNUD, 1997 ; BIT, 1995). Or, à l'aube de ces années 2000 justement, en 1999, les travaux d'un économiste indien viennent bouleverser cette définition de la « pauvreté ». Ainsi, « elle ne se limite pas à une simple insuffisance de revenus, mais englobe des aspects plus qualitatifs de la vie. La pauvreté n'est plus seulement économique, mais devient en même temps sociale, politique et culturelle. » (DIAKITE, 2008 (c) : 73).

Aussi, grâce à ces différentes évolutions du concept de « pauvreté », Bouakay Sidiki DIAKITE formule sa propre définition de la pauvreté comme suit :

Différentes formes de pauvreté interagissent entre elles, de sorte que tout individu pauvre est confronté à un cercle vicieux, un « processus cumulatif dans lequel les déficits éducatifs et matériels se traduisent par un engrenage infernal » (DIAKITE (B.S, 2008). La pauvreté n'est plus perçue comme un état mais s'assimile de plus en plus à un processus pluridimensionnel et protéiforme dans lequel la richesse, les savoirs et le pouvoir sont intimement liés. [...] Il est possible de formuler une définition unique de la pauvreté comme étant un processus cumulatif dans lequel les déficits matériels, sociaux, éducatifs et culturels figent un individu dans une situation de manque qui entrave son épanouissement. (DIAKITE, 2008 (c) : 75).

1.2.1.2. Les différentes approches du « ciblage des populations pauvres »

À propos de ce ciblage des populations les plus pauvres, Bouakay Sidiki DIAKITE nous apprend que :

En microfinance comme dans d'autres mécanismes de lutte contre la pauvreté, l'identification des populations-cibles fait l'objet d'un grand débat. Les dénonciateurs du ciblage estiment qu'il accentue la marginalisation des pauvres et les plus pauvres ciblés, que son coût est très élevé pour les IMF, qu'il peut être source de conflits intercommunautaires etc. (DIAKITE, 2008 (b) : 19).

Lorsque nous abordons cette problématique de l'identification des personnes devant bénéficier des services offerts par les IMF, apparaît assez rapidement un débat entre deux écoles. La première, prônant un ciblage passif, souhaiterait « le ciblage des pauvres sans disposition particulière ». La seconde, regroupant, elle, les partisans d'un ciblage actif, estime nécessaire d'identifier « les plus pauvres ou, par exemple, les femmes, les minorités, les régions spécifiques, etc. » (*Ibid.*).

Ainsi, les principaux arguments de la première école, défendant un ciblage passif, sont le coût important du ciblage actif ainsi que l'apparition, avec celui-ci, de nouveaux conflits parmi les potentiels bénéficiaires des IMF. En effet, « si le ciblage a été fait par les membres d'une communauté, d'un village, d'une région, il peut engendrer des mésententes dans la vie sociale. Ce fait est contraire à la déontologie de l'économie de la microfinance qui milite pour l'intégration sociale sans faire de frustration. » (DIAKITE, 2008 (b) : 20).

À contrario, les défenseurs d'un ciblage actif expliquent ceci :

De nombreuses IMF considèrent le ciblage comme une condition préalable essentielle pour instituer et maintenir une bonne discipline de crédit, ce qui est crucial pour assurer la viabilité d'un programme élaboré par une IMF. Le ciblage de la pauvreté n'est donc pas simplement une question d'atteindre la cible visée, mais de créer une structure opérationnelle qui deviendra une

institution viable. L'incapacité à cibler les pauvres et les plus démunis risque de se solder par des services mal conçus et inadaptés aux besoins des clients. Cela pourrait entraîner un manque de discipline financière ainsi que des taux d'abandon élevés et créer un environnement généralement difficile qui finira par compromettre la viabilité du programme. (DIAKITE, 2008 (b) : 23).

1.2.1.3. L'indice visuel de pauvreté (IVP)

Par ailleurs, dans cette étude, seront principalement étudiées deux IMF se situant davantage dans la seconde école, défendant ainsi un ciblage actif des populations pauvres, ce qui aura de nombreuses conséquences, nous le verrons dans le troisième chapitre de ce travail, sur la « structure sociale » des communautés villageoises étudiées. Aussi, il nous paraît ici opportun de conclure cette partie consacrée au ciblage des populations les plus pauvres par l'analyse d'une méthode de ciblage très souvent utilisée par les IMF : l'indice visuel de pauvreté (IVP).

Les IVP (Indice Visuel de Pauvreté) partent du principe que la compréhension des conditions et des caractéristiques de la pauvreté au niveau local permet de sélectionner un ou plusieurs indicateurs ou mesures indirectes qui seront visibles pendant une courte visite effectuée au domicile du client. Lorsqu'un indicateur visuel est fortement lié au niveau de pauvreté, il peut constituer une méthode efficace et bon marché. L'Indice du logement ou de l'Habitat de CASHPOR (CHI) par exemple utilise les conditions extérieures de logement en tant que mesure indirecte de la pauvreté, et peut être très efficace dans le cas où il existe un rapport constant entre la pauvreté et les conditions de logement. (DIAKITE, 2008 (b) : 31).

1.2.2. La viabilité des IMF

Lorsque nous analysons les fondements théoriques de l'économie de la microfinance, un domaine à ne surtout pas omettre est la viabilité des IMF. En effet, alors que leur objectif principal est de fournir divers services à des populations habituellement exclues des systèmes financiers « traditionnels », les IMF sont, par ailleurs, contraintes de respecter certaines normes et règles si elles veulent survivre et perdurer dans le temps.

Aussi, dans cette partie dédiée à la viabilité des IMF, nous nous arrêterons sur deux composantes de celle-ci qui, nous le verrons dans le chapitre consacré à l'analyse de terrain, font écho aux systèmes VICOBA étudiés dans la région de Kigoma en Tanzanie. Il s'agit de la viabilité financière et de la viabilité sociale.

1.2.2.1. De la viabilité financière des IMF

Lorsque nous étudions la viabilité d'une IMF, un pan relativement important de celle-ci est le pan financier. En effet, alors qu'une IMF fournit à ses clients des services d'ordre financier, il lui est nécessaire, pour sa survie, de ne pas se trouver dans une situation de déficit. (DIAKITE, 2008 (b))

1.2.2.2. De la viabilité sociale des IMF

Un autre type de viabilité est, elle, d'ordre social. Ce type de viabilité nous intéressera donc tout particulièrement dans cette étude consacrée aux différents changements touchant la structure sociale des communautés villageoises de la région de Kigoma à la suite de la mise en place du système de microfinance VICOBA en leur sein. Ainsi, à ce propos, Bouakay Sidiki DIAKITE nous explique :

La viabilité sociale porte sur le compromis, la compatibilité, l'accord d'intérêt et de normes entre les différents acteurs directement ou indirectement concernés par l'IMF. Elle implique l'insertion et l'acceptation de l'IMF dans son environnement d'implantation d'où sa convenance avec les réalités locales. [...] Pour que cette viabilité existe, les modalités d'épargne et de crédit doivent être élaborées avec les intéressés et ne doivent pas être en contradiction avec les normes culturelles de la société comme la conception de l'argent, du temps, du taux d'intérêt, etc. [...] L'accès aux services financiers doit être suffisamment ouvert à toutes les couches de la société pour permettre aux éléments dynamiques, notamment les femmes et les jeunes, d'être satisfaits et d'éviter l'accaparement par une couche sociale (par exemple les notables, gros entrepreneurs, etc.) de l'essentiel des ressources. (DIAKITE, 2008 (b) : 107-108).

Dès lors que ces deux notions de viabilité, financière et sociale, sont prises en compte, il importe maintenant de nous interroger sur l'objectif réel poursuivi par l'IMF : celui-ci se situe-t-il plutôt dans une « orientation commerciale » ou davantage dans une « orientation sociale » ? La prochaine partie de ce cadre théorique tentera d'émettre certaines pistes de réflexion quant à ce questionnement.

1.2.3. Une orientation sociale ou commerciale ?

Lorsque Bouakay Sidiki DIAKITE aborde la problématique d'une orientation « sociale » ou « commerciale » dans les IMF, voici ce qu'il nous apprend :

Une des spécificités de la microfinance est le caractère double de ses objectifs stratégiques. Ces objectifs peuvent être sociaux (service aux exclus du système bancaire classique, lutte contre la pauvreté) ou commerciaux (recherche de profit par la viabilité financière). Cette indétermination dans les missions que chaque IMF se donne dès sa création constitue une entrave à la viabilité socio-financière (viabilité à la fois sociale et financière). Dans la recherche d'une telle viabilité, chaque IMF doit définir objectivement sa mission. (DIAKITE, 2008 (b) : 131).

Or, cette définition de mission repose, selon Bouakay Sidiki DIAKITE, sur trois facteurs distincts : la vision des acteurs impliqués, l'articulation entre la structure de propriété et la mission ainsi que la structure de la prise de décision.

1.2.3.1. La vision des acteurs impliqués

La définition que se donne l'IMF dépendra, tout d'abord, des acteurs impliqués dans celle-ci.

Ainsi, peut-on préconiser que : les associations, les ONG soient fortement impliquées dans la mission sociale qui justifie la création du type associatif (COQUART (PH.), 2000). [et que] la mission des sociétés anonymes soit orientée vers une maximisation des dividendes pour les investisseurs commerciaux et vers une approche plus sociale pour les investisseurs du type éthique (GIBBONS, (D.S.) et MEEHAN (J.W.), 2000). [...] Avec cette précision de la mission, l'IMF peut être socialement et économiquement viable si elle respecte sa structure institutionnelle. (DIAKITE, 2008 (b) : 132).

1.2.3.2. L'articulation entre la structure de propriété et la mission

D'autre part, la mission de l'IMF dépendra également de sa structure institutionnelle ainsi que de son statut juridique. « La mission que se donne une IMF et les choix faits en terme de statut (structure de propriété) sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. Cependant, il n'existe pas d'articulation mécanique entre les deux. La cohérence de cette articulation est très liée à l'histoire et l'environnement de l'institution. » (DIAKITE, 2008 (b) : 133).

Ainsi, Bouakay Sidiki DIAKITE nous donne notamment l'exemple suivant : « dans une activité extrêmement risquée, comme le ciblage des populations très marginalisées, une ONG subventionnée peut être le modèle recommandé au démarrage de la mission. » (*Ibid.*)

1.2.3.3. La structure de prise de décision

Finalement, la définition de la mission d'une IMF dépend aussi de son mode d'organisation. Ainsi, « au sein de chaque IMF, les structures de décision doivent être organisées pour garantir le maintien de l'orientation stratégique (sociale ou commerciale). Le maintien de la mission peut se faire soit dans une gestion commune ou dans une gestion décentralisée des décisions. » (DIAKITE, 2008 : 134).

Passons, dès à présent, à une nouvelle analyse de la littérature concernant les concepts de « microfinance » et « microcrédit » et étudions, grâce aux travaux de Marc Labie, économiste et spécialiste de la microfinance, la distinction entre ces deux concepts trop souvent assimilés à une seule et même définition.

1.2.4. Microfinance et Microcrédit

Aujourd'hui, lorsque nous entendons parler du concept de microfinance, celui-ci est très souvent rapporté à un seul aspect : le microcrédit. Or, comme expliqué dans l'introduction de cette section intitulée « Qu'est-ce que la microfinance ? », lorsque nous parlons de microfinance, nous entendons « l'octroi de services financiers (généralement du crédit et/ou de l'épargne) » (LABIE, 1999 : 23).

En outre, dans le domaine de la microfinance, s'il est primordial de distinguer les deux types de services que sont le crédit et l'épargne, il est également fondamental de comprendre que ces deux services sont, très souvent, interdépendants. En effet, et c'est le cas dans l'étude réalisée à propos du système VICOBA dans la région de Kigoma : c'est très souvent l'épargne que constituent les membres ou clients d'une IMF qui servira à l'octroi de crédit à ces mêmes membres/clients.

De plus, comme expliqué dans l'ouvrage intitulé « La microfinance en questions » de Marc Labie, cette distinction entre épargne et microcrédit apparaît fondamentale quand on sait que « la possibilité de constituer une épargne dans des conditions sûres est parfois un service financier que les micro-entrepreneurs souhaitent encore plus ardemment que la possibilité d'obtenir du crédit » (LABIE, 1999 : 43). En effet, nous observerons ce cas de figure dans le chapitre consacré à l'analyse de terrain dans la région de Kigoma lorsque certains répondants, lors de notre enquête de terrain, nous expliquent accorder davantage d'importance à l'épargne qu'à la possibilité de se voir octroyer un prêt.

Or, il est ici relativement important d'insister sur le fait que l'épargne représente parfois, pour les membres ou clients d'une IMF, un risque certain. « En effet, si l'organisation [de microfinance] est mal gérée, il peut arriver que ces clients viennent à perdre leur épargne. Or, comme ceux-ci appartiennent généralement aux catégories démunies, pour ne pas dire aux plus démunis, une perte de cette épargne « bancarisée » pourrait s'avérer pour eux catastrophique. » (LABIE, 1999 : 59)

C'est donc avec cette différenciation entre microfinance et microcrédit que se termine cette partie consacrée aux fondements théoriques de l'économie de la microfinance dans laquelle ont été abordés quatre domaines relativement importants au vu de notre étude concernant les changements sur la structure sociale des communautés villageoises de la région de Kigoma dans lesquelles a été implanté le système de microfinance VICOBA : le « ciblage des populations pauvres », les « stratégies de viabilités » des IMF, la définition de leur mission avec une « orientation sociale ou commerciale » et, pour finir, la distinction entre microfinance et microcrédit.

Abordons, maintenant, un nouveau domaine de la question « Qu'est-ce que la microfinance ? » et étudions brièvement la place que prend la microfinance dans le champ du développement.

1.3. La microfinance et le développement

Attardons-nous, dès à présent, sur la place que la microfinance occupe dans ce champ très large qu'est le champ du développement. Pour ce faire, nous nous baserons toujours sur les travaux de Bouakay Sidiki DIAKITE et étudierons, dans une perspective historique, l'évolution de la microfinance au sein des politiques internationales de développement, avant de situer cette microfinance dans cet objectif important qu'est « la réduction de la pauvreté ».

1.3.1. La microfinance dans les politiques de développement

Entamons cette étude historique par l'après-Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, à cette époque, ces politiques de développement « privilégient nettement la croissance économique. Le développement est même assimilé à la croissance économique [et] la croissance économique à l'industrialisation. [...] À terme, [cette industrialisation] est censée bénéficier aux plus pauvres de la société par effet de « ruissellement ». » (DIAKITE, 2008 : 25). Or, nous observons que cette vision du développement n'a pas été aussi profitable à ces pauvres et que les inégalités économiques et sociales ne font que croître.

Dans les années 1970, un nouveau paramètre important apparaît dans les politiques de développement : les Activités Génératrices de Revenus (AGR). « Dans cette perspective, le microcrédit [est privilégié] en vue de financer les activités génératrices de revenus, de façon à ce que l'accumulation d'actifs domestiques permette l'élévation du niveau de revenu familial [...] et l'élévation du bien-être. » (DIAKITE, 2008 (c) : 26)

En 1990, apparaît le concept, déjà analysé précédemment dans ce travail, du « ciblage des populations les plus pauvres ». Ainsi, les politiques internationales de développement s'inscrivent dans un ciblage des personnes « les plus vulnérables et les moins accessibles » (DIAKITE, 2008 (c) : 29). Nous retrouverons cette idée de ciblage dans les deux IMF de la région de Kigoma qui seront étudiées dans le chapitre de ce travail intitulé « analyse de terrain ».

Le Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) publié en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1990) puise largement aux travaux d'Amartya Sen, en particulier à son concept de « capacités humaines ». Celle-ci regroupe l'ensemble des ressources, notamment [...] les microcrédits et des aptitudes qui permettent aux personnes d'accéder aux activités et aux statuts que la société valorise. [...] Par rapport à l'édition de 1990, le RDM de 2000/20001 insiste plus fortement sur les liens entre pauvreté et croissance économique. [...] La sécurité matérielle [y] occupe également une place beaucoup plus importante. (DIAKITE, 2008 (c) : 28-33).

Pourtant, avec l'instauration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en 2000, les politiques internationales de développement ne se focaliseront plus uniquement sur la composante économique du développement et ajouteront la composante « humain ». Ainsi, « la réduction de la pauvreté devient une conditionnalité du bien-être des personnes. Le but du développement consiste à offrir aux populations plus de choix, de liberté et de dignité que la microfinance peut permettre d'atteindre. » (DIAKITE, 2008 (c) : 45).

De plus, par rapport à ce « bien-être de personnes », nous pouvons, aujourd'hui, lire sur le site web de la Banque mondiale que :

L'accès aux produits d'épargne, notamment l'épargne de projet (ou « bloquée »), dans laquelle la personne s'interdit de retirer des fonds jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'objectif qu'elle s'est fixé, peut offrir des avantages considérables qui vont bien au-delà de la simple capacité d'un individu à économiser : cela contribue également à l'émancipation des femmes, à doper l'investissement productif et la consommation, à faire grimper la productivité et les revenus, ou encore à accroître les dépenses consacrées aux soins préventifs. (Banque mondiale, 2016).

1.3.2. La microfinance et la « réduction de la pauvreté »

Ici, il nous paraît tout d'abord important de revenir, une fois de plus, sur ce concept de « pauvreté ». Ainsi, rappelons, par exemple, la définition finale qui avait été retenue par Bouakay Sidiki DIAKITE dans la partie consacrée aux fondements théoriques de l'économie de la microfinance : « Il est possible de formuler une définition unique de la pauvreté comme étant un processus cumulatif dans lequel les déficits matériaux, sociaux, éducatifs et culturels figent un individu dans une situation de manque qui entrave son épanouissement. » (DIAKITE, 2008 (c) : 75).

Ainsi, nous pouvons résumer la contribution de la microfinance à la réduction de cette pauvreté grâce aux travaux de Bouakay Sidiki DIAKITE lorsqu'il nous explique que :

La finance en générale et la microfinance en particulier est une composante importante du développement, y compris pour les pauvres. En effet, des preuves ont montré qu'un système financier plus développé pouvait aider à réduire la pauvreté et les inégalités de faibles revenus (Banque Mondiale, 2001) ; Littlefield, Elizabeth, Jonathan Morduch, et Syed Hashemi, 2003). En plus de permettre une croissance économique générale, la microfinance aide les individus à réguler leurs revenus [et] les protège contre les risques. [...] [De plus,] les études de la (Banque Mondiale, 2001) montrent un impact particulier de l'accès à la microfinance sur la réduction du travail des enfants, l'augmentation de l'éducation et une meilleure protection contre les chocs. (DIAKITE, 2008 (c) : 49-51).

En effet, ces trois derniers domaines sont, aujourd'hui, des objectifs fortement recherchés par les deux IMF de la région de Kigoma que nous étudierons dans le troisième chapitre de ce travail consacré à l'analyse de terrain. Aussi, attardons-nous maintenant sur la place de la microfinance en Tanzanie.

1.4. La microfinance en Tanzanie

Passons, à présent, à une brève étude de la place qu'occupe la microfinance en Tanzanie. Pour ce faire, nous nous baserons sur trois documents : une « analyse comparative des Institutions de microfinance à base de membres » réalisée par le Fonds d'équipement des Nations-Unies, une étude sur la responsabilité sociale du secteur bancaire en Tanzanie réalisée par Richard P. Ngowi de l'université de Mzumbe en Tanzanie et, finalement, une thèse de doctorat, réalisée par Enembora Reuben Lema, portant sur les formations données aux groupes VICOBA.

Cette partie consacrée à la microfinance en Tanzanie sera divisée en trois sous-points. Ainsi, nous débuterons avec quelques données chiffrées concernant la microfinance de ce pays d'Afrique de l'Est. Ensuite, nous passerons en revue certaines politiques nationales émises concernant la microfinance et, finalement, nous étudierons le cas plus spécifique des VICOBA au sein de cette microfinance tanzanienne.

1.4.1. La microfinance tanzanienne en chiffres

À travers l' « analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres » du Fonds d'équipement des Nations-Unies, nous pouvons lire ceci :

Les ONG de microfinance sont assez nombreuses en Tanzanie, mais ne semblent pas toucher un nombre élevé de clients. Le programme le plus important, PRIDE Tanzanie toucherait 25.000 clients. Les autres compteraient leur portée en millier. Ainsi, on pourrait estimer la portée totale du secteur de la micro finance en Tanzanie à 165 000 personnes. (Fonds d'équipement des Nations-Unies, 2000 :70).

1.4.2. Des politiques nationales en microfinance

Lorsque nous nous intéressons au domaine de la microfinance en Tanzanie, il est nécessaire de s'étendre quelque peu sur l'évolution des décisions politiques qui rythment le domaine de la microfinance et ce, tout particulièrement, à partir des années 1990. Ainsi, nous apprenons, grâce à une étude sur la responsabilité sociale du secteur bancaire en Tanzanie menée par Richard P. Ngowi de l'université de Mzumbe en Tanzanie, que : « *In the 1990s, Tanzania implemented a number of legislative reforms advocated by the World Bank (WB) and the International Monetary Fund (IMF) with the aim of improving public accountability, good governance and transparency.* » (NGOWI, 2015 : 3).

Or, ces différentes réformes eurent, selon Enembora Reuben Lema et sa thèse de doctorat portant sur les formations données aux groupes VICOBA différents « *negative and positive impacts to development of formal and informal financial institutions [...] The formal and informal financial institution aim at eradicating poverty by ensuring community people have access to capital for purpose of improving their economic activities such as agriculture and commercial.* » (ENEMBORA REUBEN LEMA, 2011 : 51).

Aussi, le gouvernement tanzanien décide, en 2000, de mettre en place une nouvelle « politique nationale de microfinance ». Voici en quoi elle consiste :

The policy is a framework that lays out the principles guiding the operations of the microfinance systems, as it covers the provision of financial services to households, small scale farmer and micro enterprises in urban and rural areas. Also the policy emphasizes the capacity building to microfinance institutions. The capacity building should emphasize on bringing the microfinance to the level at which they can operate at quality services and profitable operations. (ENEMBORA REUBEN LEMA, 2011 : 52).

Pourtant, bien qu'apparaissant novatrice pour beaucoup, cette politique ne fait pas l'unanimité au sein du monde de la microfinance en Tanzanie. En effet, de nombreuses critiques lui sont adressées et on apprend notamment, toujours avec les travaux de Enembora Reuben Lema que : « *Although the policy has been able to explain various things it is considered to be outdated policy. This policy needs a thorough review to provide clear objectives that address a conductive business environment for small entities and informal institutions such as Village Community Banks.* » (*Ibid.*)

1.4.3. Le modèle VICOBA dans la microfinance tanzanienne

Terminons, maintenant, cette partie consacrée à la microfinance en Tanzanie par le système de microfinance qui sera spécifiquement étudié dans ce travail : la VICOBA. Ainsi, alors que nous nous attellerons à une description importante de ce système dans le chapitre consacré à « l'analyse de terrain », retracons ici simplement un bref historique de ce système grâce aux travaux d'Enembora Reuben Lema :

VICOBA model which exists today in Tanzania originated in Niger under the name of MMD model (Mata Masu Dubara) which roughly translates as 'women on the move'. The model was formed specifically to empower women economically. The model was later adopted by other countries such as Zimbabwe, Mozambique, Uganda and Eritrea. In Tanzania the model was modified and adapted by Social and Economic Development Initiation of Tanzania (SESTIT) in the year 2002 and named Village Community Banks (VICOBA). [...] The objective of VICOBA groups was to supplement the income of its members by provision of soft loan to group members. Group members are encouraged to mobilize resources each week, organize regular business training sessions especially on income generating activities. (ENEMBORA REUBEN LEMA, 2011: 13).

Ici se termine donc la première section de cadre théorique consacrée à la question « Qu'est-ce que la microfinance ? ». Nous y avons abordé quatre points principaux que sont un bref historique du concept de microfinance, les principales bases du fondement théorique de l'économie de la microfinance, la place de la microfinance dans le champ du développement et, finalement, la microfinance en Tanzanie.

Passons, maintenant, à une nouvelle section de ce cadre théorique qui sera, elle, consacrée au concept de « performance sociale » dans les IMF.

Section 2 : L'impact social de la microfinance

Alors que nous venons de voir, dans la partie consacrée aux fondements théoriques de l'économie de la microfinance, que les viabilités financière et sociale sont interdépendantes dans les IMF, attardons-nous plus particulièrement, dans ce chapitre, sur l'impact social de la microfinance. Pour ce faire, nous étudierons, tout d'abord, le concept de « performance sociale », avant d'aborder la manière dont nous pouvons évaluer cette « performance sociale » dans le domaine de la microfinance.

2.1. La définition du concept de « performance sociale »

Afin de définir ce concept de « performance sociale » dans les IMF, nous nous baserons sur différents travaux scientifiques et notamment sur ceux de Bouakay Sidiki DIAKITE qui définit ce concept comme suit :

La performance sociale évalue la mise en pratique effective des objectifs sociaux d'une institution visant à améliorer les conditions de vie des clients pauvres et de leur famille. Elle vise également à étendre la gamme d'opportunités de leur communauté. Cette méthode ne prétend pas évaluer directement l'impact de la microfinance mais pose l'hypothèse qu'une bonne performance sociale implique des changements positifs dans la vie des personnes ayant recours aux services de microfinance. (DIAKITE, 2008 (c) : 210).

En outre, cette définition peut être complétée par les travaux de Florent Bédécarrats et, notamment, son article intitulé « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performance financières » dans lequel il définit la « performance sociale » d'une IMF de la manière suivante :

[La performance sociale] pose en amont la question de la mission et des objectifs sociaux d'une institution, avant d'interroger la cohérence avec les actions et processus mis en œuvre. On distingue ensuite les évolutions observables dans les conditions de vie des usagers et dans l'environnement, qualifié d'impact si l'on peut prouver le lien de causalité avec l'intervention de l'IMF. (BEDECARRATS, 2010 : 99).

Cet auteur ajoute donc, à la définition proposée par Bouakay Sidiki DIAKITE, différents éléments tels que « la « cohérence entre mission, objectifs et actions » et « l'amélioration des conditions de vie » qui seront également pris en compte dans notre analyse de terrain des VICOBA de la région de Kigoma.

2.2. Comment évaluer cette « performance sociale » ?

Dans cette partie consacrée à l'évaluation de cette « performance sociale », nous nous baserons principalement sur les travaux de Bouakay Sidiki DIAKITE ainsi que sur ceux de Hidaya Othmani Gharbi et al. et leur article intitulé « Reporting social et microfinance ».

De plus, nous apprenons dans cet article que : « mesurer la performance sociale est nécessaire pour évaluer la stratégie d'une institution en microfinance et s'assurer de la réalisation de son objectif sur un

plan social. En réalité, la performance sociale devra se mesurer tout au long d'une chaîne. » (Hidaya Othmani Gharbi et al., 2013 : 66).

Qui plus est, cette notion de « chaîne », tout au long de laquelle la « performance sociale » doit être évaluée, apparaît également dans la définition provenant des travaux de Bouakay Sidiki DIAKITE :

Le fonctionnement d'une organisation suit une chaîne logique entre intention – action – effet. On définit les performances d'une institution comme les résultats obtenus à chaque maillon de la chaîne. L'impact qui traduit les changements sur les clients (et non clients) attribuables à l'action de l'IMF, plus difficile à mesurer, se situe en bout de chaîne, comme élément final des performances sociales. (DIAKITE, 2008 (c) : 214).

Ainsi, afin d'évaluer cette « performance sociale », Bouakay Sidiki DIAKITE propose de se baser sur différents indicateurs. Dans le cadre de cette étude, nous retiendrons trois de ces indicateurs qui pourront être mis en lien avec notre enquête de terrain concernant le système VICOBA dans la région de Kigoma :

1. Le ciblage des pauvres et des exclus
2. L'adaptation des services et des produits à la population cible
3. L'amélioration du capital social

En outre, ces trois indicateurs de la « performance sociale » d'une IMF sont également repris dans l'article intitulé « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performance financière » de Florent Bédécarrats qui les présente, lui, plutôt comme étant les « intentions et objectifs » à atteindre par l'IMF.

D'autre part, alors que Bouakay Sidiki DIAKITE nous parle, pour le troisième indicateur d'« amélioration du capital social », Florent Bédécarrats parle, lui, plutôt de « renforcer les capacités ». Or, nous observons, lorsque nous lisons les travaux de Bouakay Sidiki DIAKITE et sa définition de l'« amélioration du capital social », que ces deux auteurs tendent à exprimer la même intention. En effet, dans « les fondements théoriques de l'économie de la microfinance », Bouakay Sidiki DIAKITE présente, notamment, ce troisième indicateur sous la forme de l'*empowerment* (concept que nous aurons l'occasion d'étudier plus loin dans ce travail) en se posant la question suivante : « Les opérations de l'IMF ont-elles cherché à **renforcer** la cohésion sociale dans la communauté qu'elle sert ? »

Ainsi, ces trois indicateurs de la « performance sociale » sont représentés, par Florent Bédécarrats, dans la première colonne de la matrice à deux axes que voici :

Stade de l'action Dimen- sion sociale	Intentions et objectifs	Systèmes internes et activités	Résultats immédiats (output)	Effets-Impact (ouctcome-impact)
Performance sociale Spécifique à la mission sociale de la MF ¹	Toucher des personnes exclues	Ciblage des clients	Clientèle pauvre, féminine, rurale, exclue	Inclusion financière et économique
	Fournir des services appropriés	Diversification, qualité, services complémentaires	Réponse à la demande, satisfaction et rétention de la clientèle,	Amélioration du niveau de vie
	Renforcer leurs capacités	Participation, accompagnement, réduction des coûts	Empowerment, augmentation des revenus, activités	Développement intégral et pérenne

Tableau 1

Sur cette matrice, « en abscisse, nous reproduirons les différents stades qui composent une séquence d'action [et] sur l'axe des ordonnées, on prend en compte les dimensions sociales sur lesquelles peut porter l'action de la microfinance. » (BEDECARRATS, 2010 : 99).

Ainsi, nous nous baserons, notamment, dans le chapitre consacré à l'analyse de terrain, sur ces trois indicateurs, afin d'analyser les différents changements apparaissant dans la « structure sociale » des communautés villageoises étudiées de la région de Kigoma, à la suite de la mise en place du système de microfinance VICOBA en leur sein.

Abordons, maintenant, les bases théoriques de la méthode qui nous a permis de récolter les différentes données lors de notre étude de terrain : la méthode des « *Most Significant Changes* ».

¹ Il est, ici, important de préciser que la matrice que nous vous proposons dans ce travail n'est pas la matrice originale de l'article scientifique de Florent Bédécarrats. En effet, alors que, sur l'axe des ordonnées, nous ne nous intéressons qu'à la « performance sociale », Florent Bédécarrats y ajoutait également la notion de « responsabilité sociale ». Aussi, pour plus d'informations au sujet de cette « responsabilité sociale », veuillez consulter l'article original.

Section 3 : La technique des « *Most Significant Changes* »

Lors de notre terrain réalisé dans la région de Kigoma, un choix a dû être fait quant à une méthode de récolte de données. Aussi, afin de mener l'enquête scientifique la plus pertinente, il nous est apparu que la technique des « *Most Significant Changes* » était la plus adéquate des méthodes de récolte de données dans ce cas précis. Cette section sera donc consacrée à un portrait succinct de cette méthode. Dans celle-ci, nous aborderons, dans l'ordre, l'origine de la méthode, le postulat de base de celle-ci, une brève description de cette technique et, finalement, ses avantages et limites.

3.1. Origine de la méthode

La méthode des « *Most Significant Changes* », traduite en français par la technique du « changement le plus significatif », apparait pour la première fois en 1994 avec « une ONG, la Commission Chrétienne pour le développement au Bangladesh (CCDB) qui a délibérément renoncé à l'utilisation d'indicateurs en introduisant ce mécanisme participatif. » (COTA, 2007 : 3).

Cette technique est, en fait, mise en place par Rick Davies qui : « a été confronté au travail d'évaluation d'impact d'un projet d'aide sur 16 500 personnes dans une zone du Bangladesh. [Aussi,] l'idée de convenir de manière participative d'un ensemble d'indicateurs a été écartée au regard des points de vue contradictoires qui s'exprimaient. » (*Ibid.*).

Cette méthode est, en fait, séquencée en périodes de trois mois. Ainsi, tous les trois mois, les bénéficiaires du projet de développement qui font l'objet de cette technique d'évaluation « choisissent et écrivent la transformation la plus importante intervenue dans leur groupe, et ce d'au moins trois points de vue :

- Les conditions de vie de la population
- La participation de la population [au projet de développement]
- La durabilité des institutions et de leurs activités » (*Ibid.*).

3.2. Postulat de base

Cette technique d'évaluation de projet de développement se fonde sur le postulat de base suivant :

Cette méthode procède d'une approche systémique « soft » (la pensée systémique « soft » postule qu'il existe de multiples perceptions de la réalité et met l'accent sur des méthodes qualitatives). Elle suppose des interactions structurées entre les parties prenantes. Elle repose, non pas sur des indicateurs de progrès prédéfinis, mais bien sur des « histoires de terrain » pour « donner un sens à partir de la réalité pratique et des effets qui s'ensuivent » (WATSON, 2006). (COTA, 2007 : 4).

3.3. Description de la technique

Dans leurs travaux intitulés « The ‘Most Significant Change’ (MSC) Technique, a Guide to Its Use », Rick Davies et Jess Dart décrivent cette technique comme suit :

The most significant change (MSC) technique is a form of participatory monitoring and evaluation. It is participatory because many project stakeholders are involved both in deciding the sorts of change to be recorded and in analysing the data. It is a form of monitoring because it occurs throughout the program cycle and provides information to help people manage the program. It contributes to evaluation because it provides data on impact and outcomes that can be used to help assess the performance of the program as a whole. (DAVIES et DART, 2005: 8).

De plus, cette technique de suivi et d'évaluation se base sur une « *story approach* » dans laquelle « *The answers to the central question about change are often in the form of stories of who did what, when and why – and the reasons why the event was important (Dart 1999a, 1999b).* » (*Ibid.*)

3.4. Avantages et limites

3.4.1. Avantages

Étant qualifiée de « participative », cette méthode de suivi et d'évaluation a pour principal avantage de permettre « aux bénéficiaires, y compris les plus vulnérables, de se faire entendre et encourage [donc] un apprentissage collectif. » (COTA, 2007 : 7).

De plus, elle apparaît comme étant « une manière efficace d'identifier des changements inattendus. Elle permet de prendre conscience de certains résultats non préédéterminés. [...] Elle offre une meilleure compréhension du vécu des participants au projet [et] permet de mettre en évidence différentes interprétations de la réalité. » (*Ibid.*)

3.4.2. Limites

Pourtant, malgré ces avantages, la technique a également certaines limites. Il convient, ici, de citer, par exemple, le fait que l'enquêteur pourrait ne se concentrer que « sur les témoignages positifs à l'exclusion des autres. On ne peut ignorer une certaine subjectivité des choix. [De plus,] la méthode suppose une relation de confiance entre enquêteur et enquêté en raison de l'aspect parfois privé des informations. » (*Ibid.*)

Finalement, une limite à ne pas négliger réside dans le fait que « le projet est éclairé par un échantillonnage de récits peu élevé » (*Ibid.*) et que, donc, un biais de type quantitatif n'est pas à exclure.

Section 4 : Problématique, hypothèses et définitions retenues

4.1. Question de départ et hypothèses de l'étude

Pour rappel, le présent travail consiste en une étude des changements apparaissant dans la « structure sociale » de certaines communautés villageoises de la région de Kigoma ayant mis en place le système de microfinance VICOBA en leur sein.

Aussi, notre question de départ est la suivante :

Comment le système de microfinance VICOBA (*Village Community Bank*) influence-t-il la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ?

Afin de mener au mieux notre recherche, une hypothèse principale a été émise :

Le système de microfinance VICOBA modifie la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma dans lesquelles il est implanté.

Cette hypothèse sera, quant à elle, déclinée en deux sous-hypothèses. Celles-ci seront, entièrement ou en partie, confirmées ou infirmées grâce à notre étude de terrain dans la région de Kigoma. Ces deux sous-hypothèses sont les suivantes :

1. La mise en place du système de microfinance VICOBA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne un processus d'« individualisation » au sein de ces communautés villageoises ;
2. La mise en place du système de microfinance VICOBA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne l'apparition d'un nouvel « *empowerment* » de la femme.

En outre, à ces deux hypothèses principales s'ajoute une hypothèse transversale : la mise en place du système de microfinance VICOBA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne une amélioration des « conditions de vie » pour les habitants de ces communautés villageoises.

Par ailleurs, afin de mener au mieux cette recherche, il nous paraît important de nous attarder quelque peu, ici, sur certains concepts centraux qui seront traités tout au long de cette étude. Pour ce faire, la dernière partie de ce cadre théorique sera consacrée à la définition de ces différents concepts essentiels.

4.2. Définitions retenues

Pour conclure ce cadre théorique, cette dernière partie sera consacrée à la définition de différents concepts-clés qui jalonnent l'ensemble de ce travail. En effet, comme l'explique Emile Durkheim dans son ouvrage intitulé « Les règles de la méthode sociologique », cette étape de la définition des concepts, présents dans la question de départ et les hypothèses, apparaît comme capitale :

Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification ; une théorie, en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte. De plus, puisque c'est par cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science, celui-ci sera une chose ou non, suivant la manière dont cette définition sera faite. (DURKHEIM, 1894 : 32).

En outre, alors que certains concepts importants (comme la « microfinance » ou la technique des « *Most Significant Changes* ») ont été abordés et définis précédemment, nous n'y reviendrons pas mais nous nous concentrerons ici sur les « nouveaux concepts-clés » de cette étude.

4.2.1. Structure sociale

Dans ce travail, le concept de « structure sociale » apparaît comme capital. En effet, l'objet de celui étant d'analyser les impacts du système de microfinance VICOBAs sur cette « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma, il convient ici de le définir clairement.

Pour ce faire, nous avons décidé de nous baser sur les travaux de A.R. Radcliffe-Brown et sur son ouvrage intitulé « Structure et fonction de la société primitive ». Pourtant critiqué à de nombreux égards (et notamment par Lévi-Strauss dans « Anthropologie structurale »²), il nous est apparu que la définition de la « structure sociale » provenant de cet ouvrage était la plus pertinente dans le cadre de la présente étude. La voici :

« La structure sociale désigne le réseau complexe de relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels dans un certain environnement naturel » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210).

Aussi, lorsque nous parlerons des impacts des VICOBAs sur la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma, il s'agira d'impacts entraînant des modifications sur les « relations sociales existant réellement [avant l'apparition des VICOBAs] et unissant [les] êtres humains individuels » présents dans ces communautés villageoises de la région de Kigoma.

² Lévy-Strauss : « Observateur, analyste et classificateur incomparable, Radcliffe-Brown déçoit souvent lorsqu'il se veut théoricien. » (LEVI-STRAUSS, 1958 : 336)

4.2.2. Communauté villageoise

Dans ce travail, lorsque nous parlerons de « communauté villageoise », nous nous référerons uniquement à une conception géographique de territoire. Ainsi, nous entendrons par « communauté villageoise », l'ensemble des habitants d'un même village, espace délimité géographiquement, et sur lequel ses habitants souhaitent garder une certaine autorité.

4.2.3. L'empowerment

Ce concept d'*empowerment* trouvant ces origines dans les années 1960 et ayant, depuis lors, fortement évolué, il nous apparaît nécessaire de nous arrêter, ici, à une seule définition. Or, dans le cadre de cette étude, la définition de Barbara Levy Simon nous a semblé la plus pertinente et c'est, dès lors, dans le sens de celle-ci que nous comprendrons le terme d'*empowerment* tout au long de ce travail.

Ainsi, se rapportant, initialement, à la population pauvre et marginalisée des États-Unis, la définition de cet auteur nous apparaît, pourtant, parfaitement adéquate pour la situation des femmes des communautés villageoises de la région de Kigoma. La voici :

« L'*empowerment* renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant, qui guident la recherche et l'intervention sociale auprès des populations marginalisées et pauvres. (Simon, 1994) » (CALVES, 2009 : 736).

4.2.4. Individualisation

Relativement à notre seconde sous-hypothèse concernant un éventuel « processus d'individualisation » au sein de ces communautés villageoises de la région de Kigoma à la suite de l'implantation du système VICOBA en leur sein, il convient ici d'établir une définition claire de ce concept d' « individualisation ». Pour ce faire, nous nous baserons principalement sur les travaux d'Alain Marie, présentés dans l'article intitulé « Présentation : les processus d'individualisations « à l'africaine ». » de Calvès et Marcoux. Ainsi, nous apprenons dans cet article que :

Sous l'effet de mutations profondes, [...] les rapports entre l'individu et sa communauté se sont modifiés. [...] L'émergence et l'affirmation d'individus s'observent dans de multiples sphères. [...] S'ils ne sont pas remis en cause, le « fait communautaire » et les logiques de solidarités se recomposent et se reconfigurent néanmoins. (CALVES et MARCOUX, 2007, 7-13).

Aussi, le « processus d'individualisation » dont nous parlerons dans cette étude pourra, désormais, être entendu de la manière suivante :

C'est dans un rapport au communautaire recomposé et reconfiguré que les individus émergent et « s'autonomisent » dans la sphère publique comme dans la sphère familiale. Pour reprendre Alain Marie, on constate depuis plusieurs années dans les sociétés africaines une multiplication d'initiatives « inscrites dans le champ social extracommunautaire » : associations villageoises, syndicats de paysans, comités d'usagers, nouvelles Eglises qui recrutent de plus en plus par adhésion individuelle. [...] Il montre bien comment la dynamique d'individualisation dans la sphère publique s'est accompagnée d'une structuration associative. (CALVES et MARCOUX, 2007, 14-15).

4.2.5. Les conditions de vie

Finalement, notre hypothèse transversale fait référence à une éventuelle « amélioration des conditions de vie » des habitants des communautés villageoises de la région de Kigoma à la suite de l'implantation des VICOBA en leur sein. Mais qu'entendons-nous exactement par « conditions de vie » ?

Dans ce travail, nous utiliserons la définition proposée par Joseph Emmanuel Mata, docteur en Sciences économiques de l'université de Lille 1, que voici :

« Nous définirons les conditions de vie comme étant l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Cette notion s'entend de l'organisation politique à la possession d'un bien matériel donné en passant par de multiples formes de transmission de la connaissance, de formes de divertissements ou de moyens de guérison. » (MATA, 2002 : 492).

Nous terminons ici ce chapitre consacré au cadre théorique de cette étude dans lequel quatre points principaux furent exposés : le premier tentait de répondre brièvement à la question « Qu'est-ce que la microfinance ? ». Nous avons ensuite étudié le concept de « performance sociale » et celui de « l'impact social de la microfinance ». Le troisième point était consacré à la technique des « *Most Significant Changes* » et, finalement, nous avons rappelé notre question de départ et nos hypothèses et présenté quelques définitions-clés qui jalonnent l'ensemble de ce travail.

Passons maintenant au deuxième chapitre de ce travail. Celui-ci sera consacré à la méthodologie employée pour réaliser cette étude. Nous reviendrons, notamment, sur les limites de celle-ci ainsi que sur les avantages d'une étude de terrain mais aussi sur les difficultés que nous avons rencontrées lors notre terrain dans la région de Kigoma.

Chapitre 2 : la méthodologie

Le présent travail résulte de différentes étapes précises. Ce chapitre, consacré à la méthodologie, retracera ces étapes avant d'exposer les limites de la recherche ainsi que les difficultés que nous avons rencontrées durant l'élaboration de celle-ci.

1. Les différentes étapes de la recherche :

Cette recherche est le fruit de trois étapes distinctes. Elle débute par la détermination de la question de départ avant que différentes recherches bibliographiques puissent être menées. Ensuite, nous avons mené une analyse de terrain pour, finalement, produire les données qui composent ce travail.

1.1. Détermination de la question de départ

La question de départ de notre recherche fut l'objet d'une évolution relativement importante à travers le temps. En effet, alors qu'une recherche concernant le phénomène de la « décentralisation » dans la capitale malienne – Bamako – avait été prévue dès le mois d'octobre 2015, nous nous vîmes contraints d'abandonner celle-ci pour cause « d'insécurité », selon les autorités de l'université de Liège dont nous dépendons. Aussi, nous sommes-nous retrouvés dans l'obligation de trouver une nouvelle question de recherche ainsi qu'un nouveau terrain d'étude. Grâce à des contacts avec la Coopération Technique Belge (CTB), un accord fut trouvé, en décembre 2015, quant à une analyse de terrain dans la région de Kigoma où la CTB mène, actuellement un projet, depuis le mois de septembre 2014.

Ce projet traitant de la « gestion des ressources naturelles et du développement de l'économie locale » et ayant pour objectif de mettre en place des projets de microfinance de type SACCOS (*Savings and Credit Cooperatives Societies*) et VICOBIA (*Village Community Bank*) dans cette région de Kigoma, il nous a été demandé d'y mener une enquête anticipative sur les « *most successfull modalities* » de ces deux types de système de microfinance.

Nous avons donc vu, en cette enquête, l'opportunité de développer notre question de départ actuelle : « Comment le projet de microfinance VICOBIA (*Village Community Bank*) influence-t-il la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ? »

1.2. Recherche bibliographique

Comme expliqué ci-dessus, notre terrain d'étude ne fut déterminé qu'au mois de décembre 2015. Aussi, les recherches bibliographiques menées avant le début de notre terrain (le 15 février 2015) furent limitées.

Par conséquent, de nombreuses recherches furent effectuées durant l'enquête de terrain notamment grâce aux services offerts par la CTB (accès à un bureau, accès à Internet, etc.). Pourtant, la majorité de celles-ci furent menées après notre retour en Belgique, le 14 mai 2015.

Pour ce faire, nous nous sommes principalement concentrés sur les trois thèmes centraux de notre étude : la microfinance, les impacts sociaux de cette microfinance et les techniques des « *Most Significant Changes* » présentées ci-dessus.

1.3. Analyse de terrain et production de données

Cette recherche fut, comme expliqué précédemment, menée de pair avec une recherche anticipative quant aux « *most successfull modalities* » des systèmes de microfinance SACCOS et VICOBAs. Il nous a donc été relativement aisés de rencontrer des membres provenant de différentes VICOBAs, mais également des habitants des communautés villageoises étudiées, les ayant quittées. En effet, les entretiens menés avec ces derniers furent d'une importance capitale et nous permirent de récolter bon nombre de données s'avérant utiles pour notre recherche.

D'autre part, cette analyse de terrain fut menée dans treize villages de trois des six districts de la région de Kigoma : Uvinza, Buhigwe et Kibondo. Celle-ci donna lieu à quarante-huit entretiens, dont huit avec des habitants de la région de Kigoma ayant quitté une VICOBAs.

L'entièreté des entretiens menés durant ce terrain fut effectuée selon la technique des « *Most Significant Changes* » précédemment présentée. Dès lors, les données récoltées se présentent toutes sous la forme d'histoires racontées par les répondants.

Par ailleurs, un guide d'entretien avait, précédemment, été élaboré. Celui-ci regroupant les « questions de base » nécessaires à la bonne marche de ces entretiens (cfr. Annexe 3).

Finalement, la rédaction du présent travail débuta au mois de juin 2016. Elle fut le fruit d'importantes recherches bibliographiques ainsi que d'une aide attentive du Professeur Gautier Pirotte.

2. Les limites de la recherche et les difficultés rencontrées

Cette recherche, se voulant la plus complète possible, comporte, pourtant, certaines limites. Aussi, il conviendra ici de citer la durée limitée de notre enquête de terrain. Ainsi, ne disposant que d'un visa de trois mois et en raison de certaines contraintes académiques (comme les échéances à respecter), notre recherche s'en trouve inévitablement limitée. Aussi, nous n'avons, par exemple, pas pu séquencer notre recherche en périodes de trois mois comme le préconise initialement la méthode des « *Most Significant Changes* ».

D'autre part, une autre limite importante de cette recherche consiste en l'apparition d'une barrière linguistique entre le chercheur et les personnes interrogées dans les communautés villageoises de Kigoma. En effet, la plupart des répondants de cette enquête ne parlent pas l'anglais - mais uniquement le Swahili – la présence d'un traducteur fut nécessaire lors de chacun des entretiens menés. Cela eut différentes conséquences :

- La durée moyenne des entretiens s'est vue allongée de manière relativement importante ;
- Une relation de confiance s'établissait assez rapidement entre le chercheur et le répondant grâce à l'intermédiaire du traducteur ;
- Le temps que nous pourrions, *a priori*, percevoir comme « perdu » lors des traductions put rapidement être mis à profit pour « rebondir » sur les réponses données et, ainsi, poser de nouvelles questions non prévues, initialement, dans notre guide d'entretien.

Finalement, une dernière limite de ce travail réside dans une « adaptation » de la technique des « *Most Significant Changes* ». En effet, comme expliqué dans le chapitre consacré au cadre théorique : « *Essentially, the process involves the collection of significant change (SC) stories emanating from the field level, and the systematic selection of the most significant of these stories by panels of designated stakeholders or staff. »* » (DAVIES et DART, 2005 : 8). Pourtant, dans le cadre de cette recherche, nous avons, nous-mêmes et, sans faire appel à un « *panel of designated stakeholders or staff* », désigné les histoires dans lesquelles apparaissaient, selon nous, les changements les plus significatifs dans la vie des répondants. Un biais de subjectivité de la part du chercheur est donc, ici, à prendre en considération.

Ici se termine donc ce chapitre consacré à la méthodologie utilisée pour ce travail dans lequel nous avons abordé deux points principaux que sont les différentes étapes de notre recherche et les limites de celle-ci.

Entamons, dès à présent, le troisième chapitre de ce travail. Celui-ci sera consacré à l'analyse de notre terrain mené dans différentes communautés villageoises de la région de Kigoma. Il sera composé de deux grandes sections :

1. Une description précise du système de microfinance VICOBA
2. Une analyse des « changements les plus significatifs » observés durant les entretiens

Chapitre 3 : Analyse de terrain

Ce troisième chapitre sera consacré à l'analyse de la recherche de terrain que nous avons menée dans la région de Kigoma entre le 21 mars et le 14 avril 2016. Il sera divisé en deux sections : une description du système de microfinance VICOBAs mis en place dans cette région de Kigoma ainsi qu'une analyse des « Changements les Plus Significatifs » observés à la suite de l'implantation de ces VICOBAs au sein des communautés villageoises étudiées.

Section 1 : Qu'est-ce qu'une VICOBa ?

La première section de ce chapitre consacré à l'analyse de terrain consistera en une description du système de microfinance étudié dans ce travail : les VICOBAs. Cependant, étant tenu de respecter un nombre de pages maximum, nous nous limiterons, ici, aux caractéristiques « essentielles » de ces VICOBAs alors qu'une description précise sera présentée dans les annexes de ce travail (cfr. Annexe 1).

1.1. Définition, limites et avantages

1.1.1. Définition de la VICOBa

Une VICOBa est une banque formée, de manière plus ou moins formelle selon les cas, par un ensemble d'habitants d'un même village. Son acronyme signifie « *Village Community Bank* ».

L'objectif premier de ce type de banque villageoise est de faciliter l'accès à des prêts pour des personnes n'y ayant pas « suffisamment facilement » accès ainsi que de permettre à celles-ci de toucher un certain bénéfice à chaque « fin de cycle ».

1.1.2. Critiques, limites et avantages du système VICOBa

Une critique importante de ce système de microfinance concerne le taux d'intérêt élevé à rembourser par les membres lorsque ceux-ci contractent un prêt. En effet, la période de remboursement pouvant parfois s'élever à six mois avec un taux d'intérêt mensuel de 5%, un membre qui contracte un prêt de 100.000 TZS, devra, après six mois, rembourser un montant total de 130.000 TZS (Cfr. Point 1.3 de ce chapitre : les prêts). Le montant des intérêts (30.000 TZS) apparaît, dès lors, comme relativement important proportionnellement au montant emprunté (100.000 TZS) ; ce qui engendrera, de temps à autre, certains problèmes de remboursement de la part du membre contractant l'emprunt.

Pourtant, les partisans de ce système VICOBa rétorquent que, malgré un taux d'intérêt élevé, le principe même de la VICOBa fait que ce « désavantage » pour le membre qui emprunte devient automatiquement un avantage pour tous les autres membres du groupe. En effet, dans l'exemple pris au paragraphe précédent, le montant des intérêts (30.000 TZS) que l'emprunteur doit rembourser à la fin de la période d'emprunt sera divisé et obtenu, comme bénéfice pur, pour tous les autres membres du groupe et ce, en fonction de leur contribution en « *shares* » lors de ce cycle.

Une seconde critique que l'on pourrait adresser au système VICOBAs est la suivante : une caractéristique de la VICOBAs (mais que l'on retrouve également dans de nombreux autres systèmes de microfinance) réside dans le fait que lorsqu'un prêt est contracté par un membre du groupe, celui-ci se voit dans l'obligation d'investir afin d'obtenir un bénéfice. En effet, étant donné qu'il emprunte, il devra obligatoirement, à la fin de la période de remboursement, rendre la somme empruntée majorée du montant des intérêts. Un membre ne peut donc pas se permettre de contracter un prêt au sein d'une VICOBAs uniquement pour acheter un bien mais il va devoir investir dans un domaine qui lui rapportera, à plus ou moins long terme, un certain bénéfice qui lui permettra de rembourser le montant emprunté et les intérêts.

1.1.3. Une pression collective vertueuse

On peut ici, par extension, observer dans le système VICOBAs une spécificité rare que nous nommerons « pression collective vertueuse ». Celle-ci peut s'observer dans deux domaines différents : le remboursement des prêts contractés et l'épargne.

1.1.3.1. Le remboursement des prêts

Comme nous venons de l'expliquer, une des principales critiques adressées au système VICOBAs réside dans un taux d'intérêt élevé. Pourtant, les disciples de ce système de microfinance se défendent en affirmant que cet inconvénient peut également être vu comme un avantage pour les autres membres du groupe qui se voient distribuer le montant de ces intérêts en fin de cycle. Dès lors, une « pression collective vertueuse » va ici être exercée sur le membre contractant le prêt. En effet, un des répondants interrogés lors de cette étude dans la région de Kigoma nous expliquera, par exemple, que :

« Lorsque je contracte une prêt dans la VICOBAs, je sais que je vais éprouver des difficultés à rembourser le montant juste des intérêts en temps et en heure. Mais je fais tout pour réussir car je sais que si je n'y parviens pas, je ne serai pas le seul à être pénalisé. C'est l'ensemble des membres qui en subiront les dommages car ils ne toucheront pas l'entièreté de leurs bénéfices en fin de cycle. Or, c'est aussi le cas pour les autres membres : si un membre de mon groupe contracte un prêt, je sais que, s'il agit correctement, je toucherai un bénéfice en fin d'année. Il s'agit donc d'une motivation supplémentaire pour rembourser le montant correct à temps. »³

1.1.3.2. L'épargne

Cette « pression collective vertueuse » est également présente dans le domaine de l'épargne. En effet, lors d'un entretien mené dans le village de Mgambo, nous apprenons que :

« Avant la COCOBA, j'essayais déjà de mettre un peu d'argent de côté mais je n'y parvenais que très peu. Aujourd'hui, avec l'achat obligatoire de « shares » chaque semaine, je n'ai plus

³ Entretien avec Niwalcalambile, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016

le choix. Je suis donc obligé d'épargner mais je pense que cette « obligation » est bénéfique pour moi. »⁴

Nous observons donc que, dans ce cas, l'envie d'épargner existait déjà avant l'apparition de la COCOBA dans le village mais que cette dernière introduit cette « pression collective vertueuse » qui permettrait à ce répondant de ne pas « *misuse his money* ».⁵

1.2. Les « shares » (parts)

Chaque membre est tenu d'acheter un nombre de parts (« *shares* ») minimum par période (le plus souvent, une part de 1.000 TZS par semaine). En outre, l'achat de ces parts ne peut excéder un certain nombre par période (le plus souvent, cinq parts de 1.000 TZS par semaine).

1.3. Les prêts

Chaque membre a la possibilité de contracter, à tout moment, un prêt de la part de la VICOBIA. La période de remboursement pour un prêt varie généralement entre trois et six mois. Au terme de cette période de remboursement, la somme remboursée devra être majorée d'un taux d'intérêt de 5% mensuel. Cela signifie que si un membre emprunte 100.000 TZS pour une période de remboursement de trois mois, il devra rembourser 115.000 TZS :

$$\begin{aligned} & 100.000 \text{ (la somme empruntée)} \\ & + 15.000 \text{ (5% de 100.000 multipliés par trois)} \end{aligned}$$

S'il souhaite obtenir un prêt, un membre devra également disposer de la signature de quatre autres membres de la VICOBIA qui se porteront garants pour l'emprunteur. Ainsi, si ledit emprunteur, pour une raison ou pour une autre, ne parvient pas à rembourser la somme empruntée après les trois mois, ces quatre « membres-garants » se verront contraints de revendre à la VICOBIA les parts qu'ils avaient achetées précédemment pour un montant égal à l'emprunt contracté.

Le montant de tout prêt contracté par un membre ne peut excéder le triple du montant des parts qu'il a achetées lors du cycle en cours.

Ainsi, obtenir un tel prêt est considéré par de nombreux répondants interrogés lors de cette étude comme étant l'un des avantages principaux du système VICOBIA :

« Lorsque j'ai intégré ce groupe VICOBIA, c'était, avant tout, pour avoir la possibilité de contracter un prêt et ainsi de monter mon propre « small business ». En effet, les taux d'intérêt demandés par les VICOBIA sont plus faibles que ceux demandés par les banques ou autres

⁴ Entretien avec Simon Siulapwa, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016

⁵ Entretien avec Simon Siulapwa, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016.

institutions de microcrédits. Je n'ai donc pas hésité très longtemps avant de m'inscrire dans cette VICOBAs. »⁶

Or, nous observons ici que cet avantage important, tant prôné par les partisans du système VICOBAs, n'est pas exact en réalité. Ainsi, lorsque nous comparons les taux d'intérêts annuels demandés par les VICOBAs et ceux demandés par les principales institutions offrant ce type de prêt en Tanzanie, on observe qu'il n'est pas avantageux financièrement d'emprunter dans une VICOBAs. En effet, alors que le taux d'intérêt annuel demandé par une VICOBAs s'élève à 60% (5% de la somme totale à payer tous les mois), « *le taux annuel moyen demandé par les autres institutions n'est que de 24%* ».⁷

Nous observons donc que le système VICOBAs, malgré une représentation majoritairement positive aux yeux des répondants de cette étude, n'est pas toujours, financièrement, le plus avantageux des systèmes de financement.

1.4. Le « social fund »

Comme son nom l'indique, le « *social fund* » a pour principal objectif de résoudre les problèmes d'ordre « social » que pourraient rencontrer les membres de la VICOBAs. En réalité, celui-ci fonctionne comme une caisse d'assurance. En effet, il prévoit une aide financière pour les membres qui se verrait touchés par les sinistres suivants :

- Dégâts immobiliers (incendie ou écroulement de maison suite à une tempête, etc.)
- Maladie ou accident impliquant une hospitalisation
- Funérailles d'un membre de la famille

Aussi, lorsqu'un membre d'une VICOBAs est touché par l'un de ces sinistres, il pourra toucher un montant provenant de ce fond. Chaque groupe prévoit, dans sa constitution, le montant attribué pour chaque sinistre. Ainsi, les membres toucheront généralement :

- 20.000 TZS pour un dégât immobilier
- 15.000 TZS pour une hospitalisation
- 15.000 TZS pour les funérailles d'un membre de la famille

Ces sommes sont en fait, des dons attribués de la part du groupe au membre sinistré. Ainsi, ce dernier n'aura pas à rembourser le montant perçu en cas de sinistre. À titre d'exemple, le répondant Hamisi Mashi nous apprend que lors des années 2015 et 2016, sept maisons se sont effondrées dans son village.⁸

⁶ Entretien avec Deodata Ferdinand, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

⁷ Entretien avec Ambrose, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

⁸ Entretien avec Hamisi Mashi, groupe VUMILIA, village de Malagarasi le 21 mars 2016.

D'autre part, ce « *social fund* » permet également aux membres d'une VICOBA de contracter un « prêt sans taux d'intérêt » si et seulement si ce « prêt à 0% » est utilisé pour financer les frais scolaires de leurs enfants.

Finalement, une dernière application de ce fond spécial permet aussi de participer à des fêtes organisées par l'un des membres d'une VICOBA. Ainsi, lorsqu'un membre organise un mariage, par exemple, il a la possibilité de demander une participation financière provenant de ce fond.

1.5. Quel « montant idéal » par « share » ?

Lors des entretiens menés auprès de participants à des groupes VICOBA de la région de Kigoma dans le cadre de cette étude, un débat est assez rapidement apparu quant à un « montant idéal » à consacrer aux « *shares* » de manière hebdomadaire.

En effet, certains répondants se plaignent d'un montant trop élevé à payer chaque semaine et souhaitent donc que ce montant minimum diminue. C'est par exemple le cas de Teodora qui, faute de moyen financier suffisant et ne pouvant donc pas payer les 1.000 TZS nécessaires chaque semaine, s'est vue obligée de quitter la VICOBA à laquelle elle appartenait :

« Au mois de décembre, c'était très difficile pour moi. J'avais une plantation de patates douces mais je ne parvenais pas à vendre ma production et mes revenus ont donc fortement diminué. J'avais même du mal à nourrir ma famille et donc consacrer 1.000 TZS par semaine à l'achat de « shares », c'était trop pour moi. J'ai donc dû quitter le groupe. »⁹

Pourtant d'autres répondants souhaiteraient, eux, voir augmenter le montant minimum à payer chaque semaine. Aussi, Rukia Shaban souhaiterait, elle, que chaque membre paye 20.000 TZS de manière hebdomadaire.¹⁰

Ainsi, alors que la règle – fixée par la constitution – permet de consacrer entre 1.000 TZS et 5.000 TZS par semaine, nous observons que, en moyenne, le « montant idéal à consacrer chaque semaine dans l'achat de *shares* » est de 7.050 TZS (Cfr. Tableau des entretiens en annexe).

Ce débat naissant peut donner lieu à un questionnement quant à une notion d'égalité entre les membres des VICOBA. Ce questionnement sera étudié plus en profondeur dans la seconde section de ce chapitre consacrée aux « Changements les Plus Significatifs ».

⁹ Entretien avec Teodora groupe JIKOMBOE, village de Chagu le 23 mars 2016.

¹⁰ Entretien avec Rukia Shaban, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo le 12 avril 2016.

1.6. Une VICOBAs un peu particulière

Lors de cette étude, un entretien fut conduit avec un groupe VICOBAs un peu particulier dans la ville de Kibondo. En effet, se situant dans une ville (contrairement à l'entièreté des autres VICOBAs étudiées dans cette étude qui sont, elles, basées dans des villages) et constitué uniquement de femmes, ce groupe s'est, en quelque sorte, auto-créé et ni *WEKEZA*, ni *FZS* n'a donc été l'instigateur de cette banque communautaire.

*« La première année, nous avons simplement mis, chacune, une portion de riz dans un pot commun. Notre objectif était de vendre ce riz afin d'en dégager un petit bénéfice. Et puis, nous avons entendu parler des VICOBAs dans un village voisin et nous avons donc décidé de copier leur système d'épargne et d'établir le système des « shares ». »*¹¹

Une autre particularité de ce groupe réside dans le fonctionnement de ces « *shares* ». En effet, la constitution impose, à chaque membre, de payer une et une seule « *share* » de 10.000 TZS par semaine. Il s'agit ici du seul groupe VICOBAs étudié dans lequel le montant minimum de « *share* » à payer est égal au montant maximum ; ce qui aura une influence sur l'égalité entre les membres du groupe (Cfr. Partie « De l'égalité entre les membres du groupe » du chapitre consacré aux « changements économiques »).

Finalement, ce groupe, se basant sur d'autres systèmes de microfinance établis en Tanzanie que sont les SACCOS (*Savings and Credit Cooperatives Societies*), va mener une activité lucrative jamais rencontrée dans d'autres VICOBAs lors de cette enquête : l'octroi de crédit à des particuliers. Ainsi, alors que la majorité des VICOBAs rencontrées lors de cette étude permettent à leurs membres d'obtenir des crédits, celle-ci en octroie à des personnes extérieures et, finalement, en fait même sa principale activité : la microfinance entraîne donc ici une nouvelle activité de ... microfinance.

¹¹ Entretien avec Aisha Dajaku, groupe NDAIENGA, Kibondo, le 1 avril 2016.

Section 2 : Les différents « changements les plus significatifs » :

Dans cette section consacrée aux « changements les plus significatifs » observés lors de notre terrain, nous nous focaliserons sur deux types de changements : des changements économiques et des changements influençant la « structure sociale » des communautés villageoises étudiées.

2.1. Des changements économiques :

Cinq principaux changements de type « économiques » furent observés lors de notre terrain dans la région de Kigoma. Ainsi, nous aborderons, tout d’abord, la problématique de la « contrainte budgétaire » avant d’étudier « différentes conceptions du concept de pauvreté » observées lors des entretiens menés. Nous nous arrêterons, ensuite, sur la notion d’« égalité » entre les membres des groupes VICOBA et terminerons, finalement, par l’étude de différentes « représentations de l’argent ».

2.1.1. La « contrainte budgétaire », ses modifications et leurs conséquences

Afin d’introduire cette rubrique consacrée aux différents changements de type « économique » que connaissent les communautés villageoises avec la présence de VICOBA en leur sein, il nous est apparu important de définir certains concepts. Ceux-ci permettront de mieux envisager les « changements économiques » se produisant aussi bien pour les membres de ces VICOBA que pour les non-membres.

2.1.1.1. La « contrainte budgétaire » :

Le premier de ces concepts est « la contrainte budgétaire » (JURION, 2012 : 45). S’agissant, en fait, de la somme de ressources détenues ou obtenues (en échange d’une activité génératrice de revenu), cette contrainte apparaît comme étant le revenu d’un villageois. Ce revenu étant limité, il permet à son détenteur de consommer des biens pour un montant plus petit ou égal à celui-ci. Il peut être représenté par l’équation suivante :
$$C \leq R$$

Dans cette équation, « C » représente le montant alloué à la consommation et « R » représente le revenu. Cette « contrainte budgétaire » peut également être représentée comme suit :

$$\sum_{i=1}^n p_i x_i \leq R$$

- « i » représente le nombre de biens que l’on peut consommer (allant de 1 à n) ;
- « p » représente le prix des différents biens ;
- « x » représente la quantité des biens consommés ;
- « R » représente le revenu (*Ibid.*)

2.1.1.2. Apparition de la composante « épargne »

L'un des principaux « changements significatifs » de type économique qui naît dans la communauté villageoise qui crée une VICOBAs est l'apparition de la composante « épargne » dans cette équation de la « contrainte budgétaire ». En effet, avant l'arrivée de ce système de microfinance dans les villages étudiés de la région de Kigoma, la majorité – et parfois même, l'entièreté – du revenu des ménages était consacrée à la consommation. Ainsi l'équation de la « contrainte budgétaire » était la suivante :

$$R = C$$

Or, avec la création des VICOBAs, une nouvelle composante apparaît dans cette équation : l'épargne (E). Ainsi, l'équation devient : $R = C + E$

Cette nouvelle composante va entraîner de nombreuses modifications quant à la manière de gérer cette « contrainte budgétaire » chez les membres de la VICOBAs :

- Ainsi, dans un premier temps (instant $i + 1$), certains ménages, afin d'être en mesure d'acheter le nombre de parts (*shares*) minimum imposé par la constitution du groupe, vont réduire la part de leur revenu qui était, auparavant, dédiée à leur consommation. Dès lors, alors que le revenu reste inchangé, l'équation devient :

$$R = C \downarrow + E \uparrow$$

Ainsi, Juma, membre d'une VICOBAs dans le village de Chagu, nous informe notamment que :

« Lorsque les gens s'inscrivent dans une VICOBAs, ils sont convaincus que cela va leur rapporter beaucoup d'argent. Or, ils savent que plus ils achètent de « shares », plus le bénéfice qu'ils recevront en fin de cycle sera important. Certains tentent donc d'acheter, chaque semaine, le plus de « shares » possible. Mais ils ont donc moins d'argent en poche pour les dépenses habituelles comme la nourriture ou les frais scolaires de leurs enfants. Il faut donc parfois un temps d'adaptation à certains d'entre eux afin de calculer la part qu'ils peuvent allouer à l'épargne et la part qu'ils doivent garder pour leurs « basic needs ». ¹²

Pourtant, toujours d'après ce répondant, les ménages parviennent à l'instant $i + 2$, le « temps d'adaptation », à rétablir l'équilibre de cette équation en adaptant la part de leur revenu allouée à l'épargne et celle allouée à la consommation.

- Cette « première phase » passée, c'est, cette fois, la part de la consommation qui augmentera fortement pour de nombreux membres interrogés. Aussi, cette consommation sera notamment

¹² Entretien avec Juma, groupe JIKOMBOWE, village de Chagu le 23 mars 2016.

allouée à l'achat de matériaux pour la construction de maisons de meilleure qualité, de vélos ou de télévisions. Apparaît ainsi une nouvelle composante qu'est l'« investissement ».

2.1.1.3. L'apparition de la composante « investissement »

Avec l'augmentation de revenu et donc l'augmentation de la consommation, certains ménages commencent à « penser à long terme ». Ainsi, la composante « investissement » apparaît. Celle-ci fait, en fait, partie intégrante de la composante « consommation ». Cette dernière sera, désormais, divisée en deux composantes distinctes :

1. La consommation régulière : part allouée à l'achat de biens consommés de manière « régulière » (quotidien ou hebdomadaire)
2. L'investissement : part de la composante « consommation » destinée à rapporter un nouveau bénéfice dans le futur.

➔ L'équation de la contrainte budgétaire est, ici encore, modifiée pour devenir : $R = CR + I + E$ dans laquelle « CR » représente la consommation régulière et « I » est l'investissement.

Cette nouvelle composante qu'est l'investissement apparaît à des nombreuses reprises durant des entretiens menés lors de cette étude :

« Beaucoup de membres se lancent dans de « small business » comme par exemple, la construction de petits magasins ou la production de légumes, qui à « plus ou moins long terme » leur rapporteront un revenu supplémentaire. »¹³

Aussi, lors d'un entretien dans le village de Kalilani, nous observons que cet investissement prend également une forme un peu particulière : la scolarisation des enfants.

« Aujourd'hui, grâce à ma COCOBA, j'ai pu payer les frais de scolarisation de ma fille. Or, plus tard, quand elle aura trouvé un travail, elle me versera, à son tour, une partie du salaire qu'elle percevra. »¹⁴

La scolarisation des enfants apparaît, dès lors, bel et bien, comme un investissement à long terme qui rapportera de l'argent aux parents lorsque leurs enfants auront trouvé un travail rémunéré.

Cette nouvelle composante qu'est l'investissement a donc pour objectif, à long terme, d'augmenter le revenu. La contrainte budgétaire sera donc, à nouveau, modifiée pour devenir : $R + RI = CR + I + E$ dans laquelle « RI » représente un nouveau revenu obtenu grâce à l'investissement : le Revenu d'Investissement.

¹³ Entretien avec Rejina Masawe, groupe MKOMBOZI, village de Chagu, le 23 mars 2016.

¹⁴ Entretien avec Hapiness Bakari, groupe NHENSABUTU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

2.1.1.4. Modification de la nature de la composante « consommation »

Lors d'un entretien mené dans le village de Mtegowanoti, nous observons une modification de la nature de cette composante « consommation » apparaissant suite à la mise en place de VICOBA dans ce village. Ainsi, Ferdinand Deodatha du groupe ZINDUKA nous apprend que :

« Aujourd'hui, les gens du village dépensent beaucoup moins d'argent en « célébrations », ils font beaucoup moins la fête et, alors que beaucoup avaient pour habitude de partager une bière pour discuter, cela arrive beaucoup plus rarement maintenant. En effet, les membres de VICOBA sont en constante recherche de nouveaux profits pour les investir comme « shares » dans la VICOBA et ainsi obtenir un bénéfice financier plus important. »¹⁵

Nous constatons donc que la part de la consommation qui était, auparavant, alloué aux « célébrations » ou à un « partage avec d'autres habitants » a fortement diminué depuis l'apparition de VICOBA dans le village.

En outre, nous observons même que, en définitive, cette composante « consommation » diminue et ce, afin d'augmenter le montant alloué à la composante « épargne ». Ainsi, la contrainte budgétaire suivra la tendance suivante :

$$R \uparrow + RI \uparrow = CR \downarrow + I \uparrow + E \uparrow$$

2.1.2. Différentes conceptions de la « pauvreté »

Dans le précédent paragraphe, nous avons pu observer que, finalement, l'argent gagné par les membres des VICOBA est réinvesti dans la composante « épargne » plutôt que dans la consommation réelle de biens. Ainsi, le gain financier obtenu par les bénéficiaires de ce système de microfinance n'est pas tangible puisqu'ils ne s'en servent pas pour l'achat d'objets concrets mais le replacent instantanément dans la « banque de communauté villageoise ».

Aussi, le concept de « pauvreté » peut, ici, être questionné. En effet, alors que de nombreux partisans de la microfinance prônent la « réduction de la pauvreté » comme avantage principal de celle-ci, il convient ici de s'interroger sur la manière dont la pauvreté est perçue par les bénéficiaires de la microfinance : devient-on « moins pauvre » lorsque nous avons les moyens concrets (1) d'augmenter notre consommation et, par extension, augmenter « nos conditions de vie » (MATA, 2002 : 492) ou lorsque nous épargnons d'avantage et donc avons « potentiellement » plus de moyens financiers (2) ? La question de la « réduction de la pauvreté » oscille donc ici entre son caractère concret (1) ou potentiel (2).

¹⁵ Entretien avec Ferdinand Deodatha, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

Lors de cette étude, un entretien a été mené avec un répondant s'étant interrogé sur ce concept de « pauvreté ». Ayant quitté la COCOBA de TUINUANE dans le village de Nkokwa après y être resté trois années, il nous apprend que :

« Grâce à cette COCOBA, j'ai pu obtenir un prêt et lancer ma propre affaire. J'achète donc des vêtements à l'extérieur du village et les revends dans le village. Après avoir remboursé ce prêt, j'ai décidé de quitter la COCOBA. En effet, je ne voyais plus l'intérêt d'y rester : je suis maintenant autonome grâce aux formations que j'ai reçues, j'ai suffisamment d'argent pour nourrir ma famille et envoyer mes enfants à l'école. De plus, ma maison est de bonne qualité. »¹⁶

Ce répondant se situe donc d'avantage du côté d'une « réduction de la pauvreté » « concrète » (1) et possède une vision plutôt « matérielle » de celle-ci. Par opposition, un autre répondant, Shida Miaulidi, membre de la VICOBA JIKWAMUE du village de Mtegowanoti, a, elle, plutôt une vision « abstraite » (2) de la pauvreté. Elle nous explique :

« Grâce à la VICOBA, j'ai pu lancer mon propre « business ». [...] J'ai donc beaucoup plus de revenus aujourd'hui. Et ces revenus, je les replace directement dans la VICOBA. Ainsi, je pourrai obtenir un nouveau prêt dans un an ou deux et encore augmenter mes revenus. »¹⁷

Nous observons donc que, dans ce cas, une vision plutôt « abstraite » de la « réduction de la pauvreté » (une volonté de placer d'avantage d'argent dans la composante « épargne » que dans la composante « consommation ») est couplée avec une vision à plus long terme. En effet, alors que Sadoki Andrea se disait satisfait de ce qu'il possédait « ici et maintenant », Shida Miaulidi nous dit vouloir augmenter ses revenus « dans un ou deux ans ».

Dès lors, un parallèle peut ici être établi entre une certaine vision de la « pauvreté », une « vision à court ou à long terme » et une préférence d'allocation de ce revenu entre la composante « consommation » ou la composante « épargne ». Ce parallèle peut être représenté comme suit :

¹⁶ Entretien avec Sadoki Andrea, ancien membre du groupe TUINUANE, village de Nkokwa, le 13 avril 2016.

¹⁷ Entretien avec Shida Miaulidi, groupe JIKWAMUE, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

Vision du futur	Nature de la conception de la « pauvreté »	Préférence quant à l'allocation d'un revenu supplémentaire
Vision à court terme	Conception « concrète » et « matérielle » (1)	Consommation
Vision à long terme	Conception « abstraite » et « potentielle » (2)	Épargne

Tableau 2

2.1.3. De l'égalité entre les membres du groupe

Comme nous venons de le voir, l'apparition des VICOBAs dans les communautés villageoises étudiées de la région de Kigoma induit de nombreux changements économiques pour les membres de ces banques communautaires. Aussi, un nombre relativement important de ces « changements économiques » découlent d'une règle fondamentale présente dans toutes les constitutions de VICOBAs : l'obligation d'achat régulier de « shares ». Ainsi, dès lors qu'apparaît la règle imposant l'achat d'un minimum et d'un maximum de « shares » par semaine, apparaît également un phénomène d'inégalité entre les membres. En effet, les membres disposant d'un revenu plus important pourront se permettre d'acheter davantage de parts que ceux qui ne disposent que d'un revenu plus modeste. Cela permettra donc aux membres les plus « riches » de disposer de prêts plus importants (puisque, pour rappel, un membre peut contracter un prêt pour un montant pouvant aller jusqu'au triple du montant de son épargne au sein de la VICOBAs).

Ainsi, alors que le répondant Sylvester Gabriel a pu « *construire une nouvelle maison grâce à un prêt contracté au sein de la VICOBAs* »¹⁸, Teodora a, elle, dû quitter le groupe car elle ne possédait pas les moyens financiers suffisants pour acheter régulièrement les « shares ». Elle s'est donc vue rejetée du groupe et n'a donc plus la possibilité de jouir des avantages financiers de la VICOBAs.¹⁹

Par ailleurs, lors d'un entretien dans le village de Kasisi, un répondant nous informe que :

« *Lors de la création de la VICOBAs, chaque « share » coutait 500 TZS. Or, certains membres ont quitté le groupe à la fin du premier cycle car avec des « shares » d'un si petit montant, le gain en fin de cycle est trop faible pour eux. Ces membres ont donc décidé d'intégrer une VICOBAs dans laquelle le prix des « shares » était plus élevé pour obtenir un bénéfice plus important en fin de cycle mais aussi pour avoir accès à des prêts plus élevés* »²⁰

¹⁸ Entretien avec Sylvester Gabriel, groupe MATUMAINI, village de Malagarasi, le 21 mars 2016.

¹⁹ Entretien avec Teodora groupe JIKOMBOE, village de Chagu le 23 mars 2016.

²⁰ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi le 22 mars 2016.

Nous observons donc ici que, dans certaines VICOBAs, la notion d'égalité entre les membres du groupe n'est pas vue comme étant une priorité de première importance. Pourtant, un des groupes interrogés fonctionne de manière complètement différente. Ainsi, dans la ville de Kibondo est née, en 2010, une VICOBa quelque peu particulière dont nous avons déjà fait mention précédemment. Aussi, lors d'un entretien conduit avec un membre de cette VICOBa, située en ville et constituée à 100% de femmes, nous apprenons que :

« Lors de la constitution de ce groupe, nous avons fait, de l'égalité entre tous les membres du groupe, une priorité absolue. Nous ne voulons pas qu'une gagne plus que les autres mais nous voulons avancer ensemble. »²¹

2.1.4. Différentes représentations de l'argent

Lors d'un entretien mené de pair avec Juma Shabani, le secrétaire de la VICOBa UPENDO, et Amorm Thomasi, comptable de cette même VICOBa voici ce qui est rapporté :

« Un gros atout pour cette VICOBa serait d'ouvrir un compte en banque. En effet, notre argent pourrait ainsi être davantage en sécurité. »²²

Pourtant, Amorm Thomasi, comptable de cette même VICOBa ne semble pas en accord avec ce « sentiment de sécurité » lié à un dépôt d'argent sur un compte bancaire. Voici, selon lui, la manière dont devrait être utilisé l'argent du groupe :

« L'argent n'est rien. Il n'est utile que lorsque tu l'investis afin d'améliorer les conditions de vie des membres de la VICOBa. Il n'est pas bon de laisser de l'argent sur un compte bancaire, c'est absolument inutile. Le seul gagnant sera le banquier. »²³

Apparaissent donc ici différentes représentations de l'argent. Selon Juma Shabani, il s'agirait d'une denrée « à protéger ». Il recherche donc une manière de sécuriser celle-ci et la manière la plus pertinente pour cela serait donc de placer cette denrée sur un compte bancaire et donc la transférer vers une institution extérieure qui devrait en prendre davantage soin que les membres de la VICOBa à qui cet argent appartient réellement.

D'un autre côté, le comptable de cette VICOBa a, lui, une toute autre représentation de cette notion d'argent. Selon lui, « l'argent n'est rien » en lui-même. C'est son investissement dans le but « d'améliorer les conditions de vie des membres » qui importe.

D'autre part, comme expliqué dans la partie consacrée aux « changements économiques » apparus avec la mise en place des VICOBAs dans les villages, nous avons constaté l'émergence d'une nouvelle composante dans l'équation de la contrainte budgétaire : l'épargne. Cette nouvelle composante

²¹ Entretien avec Aisha Dajaku, groupe NDAIENGA, Kibondo, le 1 avril 2016.

²² Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

²³ Entretien avec Amorm Thomasi, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

donnera lieu, elle aussi, à une nouvelle représentation de l'argent. En effet, lors d'un entretien dans le village de Mtegowanoti, Ferdinand Deodatha nous apprend que :

« Aujourd'hui, le fait de devoir épargner chaque semaine nous donne de la discipline quant à l'utilisation de l'argent. Avant, on dépensait tout n'importe comment. Maintenant, l'argent a une utilité précise : l'épargne. »²⁴

Nous retrouvons donc la distinction observée dans le paragraphe consacré aux différentes conceptions de la « pauvreté ». Ici, l'argent est devenu une fin en soi. En effet, l'objectif de ce répondant, lorsqu'il fait « le sacrifice » d'épargner et donc de ne pas dépenser l'entièreté de son revenu, est d'obtenir plus d'argent encore à la fin du cycle. Cette idée est également présente dans le témoignage de Shida Miaulidi, du village de Mtegowanoti, qui possédait une vision plutôt « abstraite » du concept de pauvreté. En effet, son objectif à long terme était de gagner de l'argent pour épargner et non pour consommer. Il n'y a donc aucun « changement réel » puisque l'argent qu'elle a pu gagner grâce à la VICOBIA « disparaît », presque instantanément, sous forme d'épargne et n'est pas perceptible, directement.

Finalement, une nouvelle « représentation de l'argent » nous sera apportée lors d'un entretien mené dans le village de Mtegowanoti :

« Avant mon inscription dans ce groupe VICOBIA, j'utilisais et dépensais mal mon argent. Je le dépensais inutilement dans des futilités comme de la bière, des jeux, le transport pour aller saluer des amis dans des villages voisins. Aujourd'hui, j'ai conscience de sa valeur et je sais que pour le faire fructifier, je dois l'épargner. »²⁵

Nous observons, ici, que ce répondant établit une distinction claire entre ce qui serait une « bonne utilisation » et une « mauvaise utilisation » de l'argent. Aussi alors qu'il considère que la « bonne façon » consisterait en l'épargne, la « mauvaise utilisation » de son argent serait, elle, plutôt liée à la consommation. Ainsi, nous pouvons représenter cette conception de l'argent par le tableau suivant :

Utilisation de l'argent	Préférence quant à l'allocation d'un revenu supplémentaire
« Bonne » utilisation	Épargne
« Mauvaise » utilisation	Consommation

Tableau 3

²⁴ Entretien avec Ferdinand Deodatha, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

²⁵ Entretien avec Lasford Sabiye, groupe JIKOMBOE, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

2.2. Des changements dans la « structure sociale » de la communauté :

Cette partie, consacrée à l'analyse des changements touchant la « structure sociale » des communautés villageoises ayant mise en place des VICOBA en leur sein, sera divisée en trois sections. Nous aborderons, tout d'abord, la problématique du « *social fund* » mis en place avec ces VICOBA. Nous étudierons, ensuite, le fait que ces communautés deviennent, aujourd'hui « plus actives et plus ouvertes ». Finalement, nous terminerons par l'analyse de changements de type « environnemental ».

2.2.1. Le « *social fund* » : ses applications et implications

Comme expliqué dans la première section de ce chapitre, le « *social fund* » fonctionne comme une assurance pour les membres d'une VICOBA. En effet, il a pour objectif de dédommager un membre qui se verrait touché par un sinistre tel que des dégâts immobiliers (incendie, effondrement de maison, etc.), une maladie ou des funérailles.

Or, l'objectif et la manière de mettre en place ce « *social fund* » ne font pas toujours l'unanimité chez les membres des VICOBA et sont régulièrement sujet de débat. En effet, la répondante Léa Staphod, du groupe UPENDO dans le village de Malagarasi, nous expose un problème souvent débattu lors des réunions :

« Certains membres préfèrent placer leur argent dans des « shares » - car ils savent que cela leur rapportera un profit en fin de cycle – plutôt que de payer pour le « social fund ». Ces personnes sont vraiment égoïstes et ne veulent pas participer à l'entraide du groupe. Tout ce qui les intéresse est l'argent qu'ils pourront gagner à la fin du cycle. Ils ne se rendent pas compte qu'ils pourraient, eux-aussi, être touchés par un accident et que ce fond pourrait aussi, un jour, leur être utile. »²⁶

Dans cet entretien, la répondante fait un parallèle entre les concepts d'« égoïsme/altruisme » et « anticipation future ». Ce parallèle pourrait être représenté comme suit :

Volonté de participation au « *social fund* »

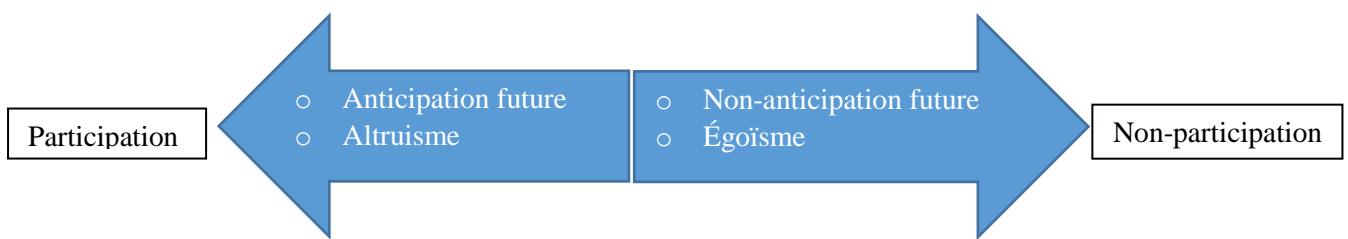


Tableau 4

²⁶ Entretien avec Lea Staphod, groupe UPENDO, le village de Malagarasi le 21 mars 2016.

Ainsi, lors d'un entretien mené dans le village de Kaisi, un ancien membre d'un groupe VICOBA nous dit :

« J'ai quitté le groupe car je n'étais pas d'accord avec le fait que la participation au « social fund » soit obligatoire. Selon moi, cette participation devrait être faite « on voluntary basis » : les membres y contribueraient uniquement s'ils en avaient envie. »²⁷

Selon ce répondant, l'objectif principal d'une VICOBA est l'épargne. Le « social fund » serait donc une sorte de « bonus supplémentaire » qui ne devrait donc pas être rendu obligatoire :

« Lorsque je me suis inscrit dans cette VICOBA, c'était parce que je savais que j'allais pouvoir y obtenir un avantage financier avec le bénéfice distribué en fin de cycle. J'étais donc tout à fait d'accord avec le fait d'acheter régulièrement des « shares » mais je n'ai jamais demandé à perdre de l'argent de ce « social fund ». »²⁸

Cet ancien membre voit donc ce « social fund » comme étant une perte d'argent et ne souhaite donc nullement y participer. Ce qui, d'ailleurs, fut la raison principale de son départ du groupe VICOBA.

2.2.1.1. La nature de l'aide reçue en cas de sinistre

Lors des différents entretiens menés avec des membres de VICOBA dans la région de Kigoma, un nouveau questionnement nous est apparu par rapport à ce « social fund » : comment ces habitants des différentes communautés villageoises étudiées procédaient-ils en cas de dégâts immobiliers, hospitalisation ou funérailles d'un membre de la famille avant l'apparition de ces VICOBA et de ce système d'entraide entre membres ?

Aussi, lorsque l'on pose cette question aux membres de certaines VICOBA, ceux-ci nous expliquent qu'en réalité, un système d'entraide existait déjà bel et bien avant la mise en place de ce « social fund ». Cependant, la nature de cette aide a changé avec l'apparition de celui-ci. En effet, avant la mise en place de ce fond d'entraide, un habitant qui faisait face à un tel sinistre prenait contact avec les autorités villageoises afin de leur demander de l'aide. Ces dernières, lors d'une réunion réunissant l'ensemble du village, avertissaient les habitants du sinistre et proposaient à tout volontaire de participer à la reconstruction de la maison endommagée ou de contribuer aux funérailles du défunt.

Or, depuis l'apparition de ce fond spécial, la nature de l'aide reçue par le sinistré a changé ; il s'agit, aujourd'hui, d'une aide essentiellement financière. Ainsi, alors qu'on assistait avant à un « don de temps », on observe aujourd'hui un « don d'argent ».²⁹

²⁷ Entretien avec Daniel Eliasi, ancien membre du groupe UPENDO dans le village de Kasisi le 22 mars 2016.

²⁸ Entretien avec Daniel Eliasi, ancien membre du groupe UPENDO dans le village de Kasisi le 22 mars 2016.

²⁹ Entretien avec Amorm Thomasi, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

« Avant, on accordait de son temps pour aider le voisin sinistré. Aujourd’hui, on n’a plus de temps, on est trop occupé. On aide donc d’une autre manière : on donne de l’argent. »³⁰

Nous observons donc ici que, contrairement à l'aide proposée avant la création de ce « social fund » (que nous pouvions qualifier d'« immatérielle » car aucune « aide tangible concrète » n'était échangée), l'aide, aujourd'hui apportée par les membres des VICOBA, est d'avantage d'ordre « matériel » via le transfert de monnaie comme compensation du sinistre.

De plus, ce témoignage nous révèle une nouvelle observation : « *aujourd’hui, on n’a plus le temps, on est trop occupé* ». Cette observation permet également de donner un élément de réponse à cette question du changement de la nature de l'aide proposée en cas de sinistre : il est plus simple et, surtout, moins couteux en temps, de contribuer financièrement aux sinistres d'un voisin que de se déplacer et de l'aider de manière concrète sur place. Cette observation sera abordée de manière plus précise dans le point 3 de cette partie intitulée « Une communauté « plus active » et « plus ouverte » ».

En outre, la mise en place d'un tel fond d'entraide va également aboutir à une nouvelle conséquence qui modifiera, de manière importante, les structures sociales de la communauté villageoise d'« avant-VICOBA » : la participation ou non des autorités villageoises lors d'un sinistre touchant un villageois.

2.2.1.2. Un modèle « autonomie VS dépendance »

Comme expliqué ci-dessus, l'apparition d'un nouveau fond destiné à dédommager les membres d'une VICOBA victimes de dégâts immobiliers, d'hospitalisation ou de funérailles aura des conséquences quant à la nature de l'aide apportée aux sinistrés. Mais ce fond va également influencer fortement la structure sociale de la communauté villageoise dans laquelle est implantée une VICOBA.

En effet, avant l'apparition de ce type de fonds, les habitants qui étaient touchés par de tels dommages consultaient les autorités villageoises afin de leur faire part de leur problème et de solliciter leur aide. Aussi, il en allait de la responsabilité de ces autorités villageoises de réunir l'ensemble du village afin de proposer une aide aux habitants atteints de ces préjudices.

Aujourd'hui, ces autorités villageoises n'apparaissent plus dans le processus de résolution de ces problèmes. Les personnes sinistrées s'organisent entre elles avec les membres de leur VICOBA. C'est donc un acteur essentiel de la structure sociale de la communauté villageoise qui voit disparaître une partie de ses responsabilités.

À partir de ce constat, naissent différentes opinions parmi les répondants interrogés lors de cette enquête. En voici quelques exemples :

³⁰ Entretien avec Amorm Thomasi, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

« Grâce au nouveau système d’entraide, nous pouvons nous organiser nous-mêmes en cas de problèmes. Les autorités du village ont donc moins de travail et je trouve que cela est globalement une bonne chose. »³¹

« Résoudre ce genre de problème était bien plus facile avant l’arrivée de ces VICOBAs car les autorités du village s’en chargeaient, en grande partie du moins. Aujourd’hui, ces autorités n’ont plus rien à faire. On doit se débrouiller par nous-mêmes, ils ne nous sont plus daucune aide ! »³²

Durant l’entretien mené avec ce dernier répondant, nous observons que celui-ci va même jusqu’à introduire l’idée que l’apparition de ces VICOBAs et, par extension, de ces « *social funds* » est à l’origine d’un retrait quasi complet des autorités villageoises dans le domaine de la résolution de conflits internes au village. Aussi, sa satisfaction personnelle était plus importante avant l’implantation des VICOBAs dans son village, lorsque les autorités du village avaient plus de responsabilités dans la gestion de ce type de problèmes sociaux.

Les deux précédents paragraphes, traitant respectivement de la nature de l’aide proposée en cas de sinistre et d’une participation ou non des autorités villageoises dans de telles conditions, peuvent être représentés comme suit :

Avant le « <i>social fund</i> »		Procédure actuelle
Nature de l’aide proposée	Aide « immatérielle » (don en temps, etc.)	Aide « matérielle » (don financier)
Participation des autorités villageoises	Responsabilité des autorités villageoises quant à la gestion des problèmes émanant de la communauté villageoise	Résolution des problèmes par la communauté villageoise elle-même, sans recours aux autorités

Tableau 5

2.2.1.3. Une « double assurance »

Comme expliqué lors des deux précédents paragraphes, l’apparition de ce « *social fund* » dans les communautés villageoises de la région de Kigoma a induit une série de changements importants. Revenons un instant à « la modification de la nature de l’aide proposée aux personnes sinistrées ».

Lors de certains entretiens menés durant cette étude, certains répondants nous ont parfois décrit ce changement comme étant, en réalité, une « aide supplémentaire » plutôt qu’une modification de la nature de cette aide. En effet, certains parlent davantage aujourd’hui d’une « double assurance ».

³¹ Entretien avec Amorm Thomasi, groupe UPENDO, dans le village de Kasisi le 22 mars 2016.

³² Entretien avec Daniel Elias, ancien membre du groupe UPENDO dans le village de Kasisi le 22 mars 2016.

Ce terme de « double assurance » est utilisé pour décrire le fait que, dans certains cas, l'aide « immatérielle » proposée par les autorités villageoises en cas de sinistre n'a pas complètement disparu mais qu'elle se « superpose », aujourd'hui, à l'aide « matérielle » résultant de l'apparition du « *social fund* ».

*« En cas de sinistre, la situation est plus facile aujourd'hui. En effet, en plus de l'aide reçue de nos voisins à la suite d'une demande aux autorités du village, nous disposons, maintenant, d'une aide supplémentaire via la VICOBA. »*³³

Dès lors, il n'y a donc plus un « transfert de responsabilité » allant des autorités villageoises vers les membres des VICOBAs mais bien un « partage des responsabilités » :

*« Le gouvernement a toujours une responsabilité en cas d'accident car il a le devoir d'organiser une réunion et de solliciter l'aide des villageois. Cependant, cette aide n'est plus isolée et on a, aujourd'hui, la certitude de toucher une aide financière de la part de la VICOBA. »*³⁴

Ce témoignage fait également ressortir un autre élément : la « certitude d'obtenir » une aide. Cette idée d'un « sentiment de sécurité » naissant suite à l'apparition de ce « *social fund* » est apparue à de nombreuses reprises durant les entretiens menés lors de cette étude. Ainsi, certains répondants bénéficiant de cette « double assurance » affirment aussi se sentir davantage en sécurité qu'avant l'apparition des groupes VICOBAs. C'est notamment le cas de Abdalla Mzaganya :

*« Aujourd'hui, je suis sûre et certaine que si j'ai un problème, je serai aidée financièrement par le « social fund » de ma COCOBA. Je me sens donc davantage en sécurité. »*³⁵

2.2.1.4. Augmentation du « capital de social » de Putnam

Pendant un entretien mené lors de cette étude dans le village de Mtegowanoti, Shida Miaulidi nous explique :

*« Depuis que je suis entrée dans ce groupe VICOBA, je me sens beaucoup « valuable ». En effet, les autres membres du groupe peuvent me faire confiance. De nombreuses relations ont été créées, nous vivons aujourd'hui comme une famille et nous nous entraidons continuellement. De plus, le travail en groupe permet de nombreuses interactions entre nous. »*³⁶

Ce témoigne met en exergue plusieurs caractéristiques présentes dans la thèse défendue par Putnam en 1993, concernant le « capital social ». En effet, l'idée centrale de ce concept est que « les relations familiales, amicales, professionnelles représentent un capital – dit « social » – que l'on peut

³³ Entretien avec Miraji Etieni, groupe MAFANIKIO, dans le village de Chagu le 23 mars 2016.

³⁴ Entretien avec Miraji Etieni, groupe MAFANIKIO, village de Chagu le 23 mars 2016.

³⁵ Entretien avec Abdalla Mzaganya, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016.

³⁶ Entretien avec Shida Miaulidi, groupe JIKWAMUE, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

mobiliser pour améliorer son sort » (G. PIROTTE ; 2015). Quatre éléments seraient nécessaires à la constitution de ce « capital social » :

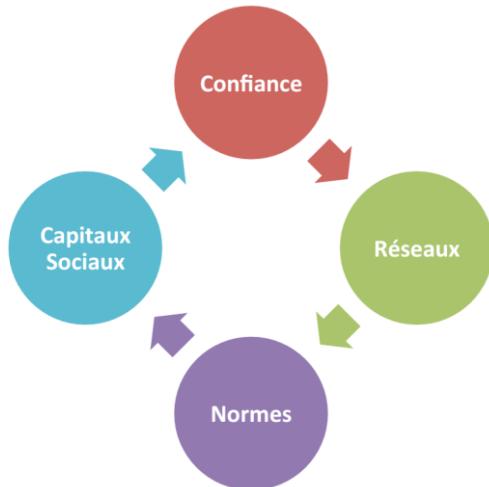


Tableau 6 (*Ibid.*)

Aussi, afin de pouvoir nouer des relations avec d'autres personnes, un minimum de confiance est nécessaire avec celles-ci. Plus une confiance importante naît entre différentes personnes, plus elles vont créer des réseaux. Ces derniers verront naître des normes de comportement en leur sein (comme des règlements d'ordre intérieur). Et finalement, confiance, réseaux et normes aboutiront à des nouveaux capitaux sociaux. Il s'agit donc d'un cercle vertueux qui peut également « tourner dans différents sens ».

Ainsi, nous pouvons tout à fait appliquer ce cercle vertueux du « capital social » au témoignage du répondant de cette VICOBa. En effet, il y est expliqué notamment qu'il se sent, aujourd'hui, beaucoup plus « *valuable* ». Il a donc vu une « amélioration de son sort » suite à son intégration dans la VICOBa. Ensuite, il nous dit qu'aujourd'hui, les habitants du village lui font davantage **confiance** et que de nombreuses relations ont été créées (**réseaux**). Finalement, comme nous l'avons vu précédemment, l'appartenance à un groupe VICOBa nécessite le respect de différentes règles pouvant être apparentées à des **normes**. Le cercle vertueux de Putnam se vérifie donc bien dans le cas présent.

2.2.2. Une communauté « plus active » et « plus ouverte »

2.2.2.1. Transition : de la « non-activité » à « une activité soutenue »

Un autre « changement significatif » frappant la communauté et sa « structure sociale » dans son ensemble à la suite de la mise en place de VICOBa réside dans une transition entre « communauté passive » et « communauté active ». En effet, lors d'un entretien mené dans le village de Mtegowanoti, nous apprenons que :

« Avant l'apparition des groupes VICOBa dans le village, les gens ne faisaient rien ; ils passaient leur temps à discuter sous des arbres. Aujourd'hui, les habitants sont beaucoup plus actifs car ils sont toujours à la recherche d'argent pour pouvoir acheter plus de « shares » et

donc avoir la possibilité de contracter un prêt plus important ou obtenir plus d'argent en fin de cycle. »³⁷

Cette transition d'une communauté « moins active » vers une communauté « plus active » aura, elle-même, une nouvelle conséquence sur la structure sociale de la communauté villageoise et sur les comportements individuels et collectifs de ses habitants. Ainsi, nous observons, à la suite de l'apparition des VICOBAs dans le village de Mtegowanoti, une modification de la nature des problèmes habituellement abordés par l'ensemble de la communauté. En effet, comme expliqué dans la partie consacrée aux « changements économiques », la nature de la « composante consommation » a été modifiée suite à l'apparition de VICOBAs dans le village. De plus, alors qu'auparavant, les habitants se retrouvaient régulièrement pour « célébrer ou simplement partager une bière »³⁸, ils ne se réunissent plus aujourd'hui que pour les réunions de VICOBAs.

« Aujourd'hui, lorsqu'on se réunit dans le village, ce n'est plus que pour des réunions de VICOBAs. On n'y discute donc plus que de problèmes d'argent. On ne prend plus le temps de parler de nos problèmes familiaux ou de voisinage. L'argent et le fait d'épargner correctement ont pris toute la place et on ne parle plus que de ça ! »³⁹

C'est ainsi que nous observons une modification de la nature des problèmes discutés collectivement par la communauté villageoise. Alors qu'auparavant, des sujets davantage « sociaux » comme la famille, les voisins ou les autorités villageoises étaient souvent partagés, nous assistons aujourd'hui à une mise en avant de sujets plutôt de « type économique » avec, par exemple, l'épargne, les prêts, le lancement de « small business », etc.

2.2.2.2. Alternatives individuelles à des « services publics non-assurés »

Lors de cette étude, plusieurs répondants ont mis en avant le fait que les pouvoirs publics ne mettent pas en place certains services qui « devraient normalement être de leur ressort ». Aussi pour remédier à cette situation de « manque », certains répondants ont lancé « des activités dans l'intérêt de tout le village. »⁴⁰

Aussi, Niwalcalambile, membre de la VICOBAs UPENDO, nous apprend, par exemple, que :

« Le gouvernement et les autorités publiques ne nous fournissent pas les « besoins basiques » comme l'eau, par exemple. Ainsi, les habitants du village ont dû creuser plusieurs puits et ce, avec beaucoup de difficultés car nous ne disposons pas du matériel nécessaire pour de tels

³⁷ Entretien avec Deodoatha Ferdinand, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

³⁸ Entretien avec Deodoatha Ferdinand, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

³⁹ Entretien avec Deodoatha Ferdinand, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

⁴⁰ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

travaux. Il est donc très difficile pour nous de creuser dans le village et nous devons faire un jour de marche pour atteindre un puits correct. »⁴¹

2.2.2.3. Des changements « éducationnels »

→ *Une nouvelle « ouverture vers le monde extérieur »*

Comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré aux « changements économiques », la contrainte budgétaire a été revue à la hausse suite à l'apparition de VICOBIA entraînant ainsi une augmentation du montant alloué à la consommation de la part des membres de ces groupes. Ainsi, l'une des parts importantes de cette consommation grandissante est affectée à l'achat de matériel électronique tel que la télévision, la radio ou le *smartphone*.

Aussi, l'introduction de la télévision de même que d'autres moyens de communication comme le *smartphone* modifie considérablement l'accès à l'information et à l'actualité internationale. Les membres de VICOBIA ayant fait le choix d'une telle consommation suivent, dès lors, des chaînes de télévision comme la *BBC* ou *Fox News* et témoignent d'une « ouverture plus grande sur le monde et son actualité ».⁴² En outre, Yussuph Jakson ajoute que l'achat d'un *smartphone* accroît également l'accès à la communication avec des personnes plus éloignées géographiquement.⁴³

D'autre part, lors d'un entretien avec Juma Shabani dans le village de Kasisi, celui-ci nous fait part d'un autre type de changement éducationnel :

« L'année passée, j'ai construit un hall dans lequel j'ai installé une télévision afin que les habitants du village puissent venir y suivre l'actualité et y voir les matchs de football. »⁴⁴

Ainsi, grâce à cet investissement réalisé grâce à un prêt contracté au sein de sa VICOBIA, les habitants du village ont la possibilité de s'informer quant à l'actualité nationale et internationale dans cet endroit. Pour accéder à ce hall, Juma Shabani demande un droit d'entrée de 200 TZS. Il s'agit donc d'une « *activité lucrative pour lui mais qui est aussi d'utilité publique* ».⁴⁵

→ *Une formation dans le domaine de l'agriculture*

D'autre part, lors d'un entretien dans le village de Malagarasi, Léa Staphod nous dit :

« J'ai pour objectif de créer un lieu dans lequel les habitants du village pourraient se rassembler afin d'être formés à l'agriculture. »⁴⁶

⁴¹ Entretien avec Niwalcalambile, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

⁴² Entretien avec Yussuph Jackson, groupe NGUVUKAZI, village de Mtégowanoti, 24 mars 2016.

⁴³ Entretien avec Yussuph Jackson, groupe NGUVUKAZI, village de Mtégowanoti, 24 mars 2016.

⁴⁴ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

⁴⁵ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi le 22 mars 2016.

⁴⁶ Entretien avec Lea Staphod, groupe UPENDO, le village de Malagarasi le 21 mars 2016.

Le but est donc de donner une formation aux habitants pour améliorer la qualité de l'agriculture dans le village. Il s'agit d'un changement « éducationnel » dans le sens où la communauté deviendra plus éduquée et plus apte à cultiver sa propre nourriture en vue de connaître une sécurité alimentaire et de ne plus dépendre des autres producteurs, dans un premier temps, et pourquoi pas, dans un second temps, produire à plus grande échelle et ainsi vendre sa production afin d'accroître ses revenus.

→ ***Une augmentation du nombre d'enfants scolarisés***

D'autre part, un autre changement de type « éducationnel » important apparaît également lors de la création de certaines VICOBA : l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés. Aussi lors de cette étude, 62.41 % des répondants affirment que l'un des changements le plus significatif au sein de la communauté villageoise depuis la mise en place des VICOBA réside dans l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés au sein de leur communauté villageoise (cfr. Annexe 4).

→ ***Une nouvelle inégalité au travers de la formation***

Finalement, un dernier type de changement « éducationnel » apparaît lors d'un entretien dans ce même village de Kalilani. Ainsi, le répondant Esta Bagaya nous apprend que :

« Depuis la mise en place de la COCOBA, de nombreux habitants ont décidé d'investir et plusieurs petits magasins ont ouvert leur porte dans le village. Ensuite, une concurrence importante est née entre ces différents commerçants et, aujourd'hui, on fait face à un gros problème : seuls les plus gros commerçants - ceux qui avaient le plus gros capital au départ et qui ont donc pu ouvrir un plus grand magasin – survivent et les plus petites échoppes disparaissent. »⁴⁷

Plus tard dans cet entretien, nous apprenons que la raison de la disparition de ces « plus petites échoppes » est due au fait que les habitants du village préfèrent se rendre dans des magasins dans lesquels ils peuvent trouver une large variété de biens plutôt que de « passer d'échoppes en échoppes pour n'acheter qu'une chose à la fois ».⁴⁸ Or, toujours selon ce même répondant :

« Ce problème de concurrence et ces faillites à répétition des plus petites échoppes sont le fruit d'une injustice venant des FZS. En effet, celle-ci donne des formations aux membres des COCOBA désirant lancer leur propre affaire et leur apprend, notamment, que leur chiffre d'affaires sera plus important s'ils diversifient la gamme de marchandises vendues. Or, les commerçants du village, qui ne sont pas membre de la COCOBA, n'ont pas accès à ce type de formation et se voient donc désavantagés par rapport à leurs concurrents mieux formés. »⁴⁹

⁴⁷ Entretien avec Esta Bagaya, groupe NHENSABUTU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

⁴⁸ Entretien avec Esta Bagaya, groupe NHENSABUTU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

⁴⁹ Entretien avec Esta Bagaya, groupe NHENSABUTU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

Nous assistons donc, ici, à l'apparition d'une nouvelle inégalité entre membres et non-membres de VICOBAs : alors que les membres ont accès à certaines formations, ils se voient avantageés économiquement par rapport aux non-membres.

2.2.2.4. Des liens entre les villages ?

Depuis l'apparition des groupes VICOBAs dans la région de Kigoma, de nouvelles relations sont nées entre certains villages. Ainsi, Juma Shabani, membre du groupe UPENDO dans le village de Kasisi, nous explique :

*« Certains membres de la VICOBAs qui ont commencé un petit « business » ici dans le village ont vu leur affaire prendre de plus en plus d'ampleur et ont donc commencé à se déplacer dans d'autres villages afin d'y vendre leurs produits ».*⁵⁰

La relation commerciale a donc ici pour conséquence des nouveaux déplacements des membres vers des zones géographiques dans lesquelles ils ne se rendaient pas avant la création des VICOBAs. De nouvelles relations inter-villageoises sont donc créées et nous assistons à de nouveaux échanges d'informations entre différentes aires géographiques de la région de Kigoma.

2.2.3. Des changements environnementaux

L'apparition de ces VICOBAs dans les villages étudiés de la région de Kigoma entraîne également des modifications au niveau de l'environnement. En effet, sous prétexte d'une « amélioration des techniques d'agriculture » dans les villages, WEKEZA fournit certains insecticides, pesticides et autres « médicaments permettant aux plantes et légumes de lutter contre les maladies ».⁵¹ Or tous ces produits se retrouvent dans les sols ainsi que dans les rivières (comme la Malagarasi river par exemple) et polluent donc ces espaces naturels.

Il s'agit bien, ici, d'un effet potentiel portant sur le long terme mais il n'est pas impossible que des dégradations d'ordre environnemental se transforment en dégradations sanitaires et affectent donc la santé de ces communautés nouvellement transformées.

Un autre changement de type environnemental nous est présenté lors d'un entretien mené dans le village de Kalilani :

*« Depuis l'apparition de la COCOBA, les surfaces de culture ont beaucoup augmenté dans le village. Ainsi, on a rasé de nombreux arbres afin de créer de nouvelles plantations pour cultiver davantage. »*⁵²

⁵⁰ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi le 22 mars 2016.

⁵¹ Entretien avec Elias Maziche, chef du village Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

⁵² Entretien avec Abubakari Abdula, groupe NHENSABATU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

Il s'agit donc ici d'un changement induisant des conséquences sur l'environnement du village puisque des forêts sont abattues afin d'augmenter les surfaces de culture pour les habitants.

Ici, se termine ce chapitre consacré à notre terrain dans lequel nous avons abordé deux points principaux : une description du système de microfinance VICOBAs ainsi qu'une analyse des « changements les plus significatifs » apparaissant à la suite de l'implantation de ces VICOBAs dans les communautés villageoises étudiées.

Entamons, dès à présent, un nouveau chapitre consacré aux résultats de notre recherche.

Chapitre 4 : Résultats de la recherche

Ce chapitre consistera en une analyse des résultats de cette étude. Il s'agit de vérifier si les hypothèses émises, lors de l'introduction de ce travail, se vérifient ou non. Pour ce faire, nous nous appuierons sur notre cadre théorique (cfr. « Chapitre 1 : le cadre théorique ») ainsi que sur les données que nous avons récoltées durant notre terrain dans la région de Kigoma (cfr. « Chapitre 3 : Analyse de terrain »).

Pour rappel, notre question de départ était la suivante :

Comment le projet de microfinance VICOBIA (*Village Community Bank*) influence-t-il la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ?

Aussi, afin de mener au mieux notre recherche, une hypothèse principale avait été émise :

Le système de microfinance VICOBIA modifie la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma dans lesquelles il est implanté.

Ensuite, cette hypothèse principale ayant été subdivisée en une hypothèse « transversale » et deux sous-hypothèses, nous structurerons ce chapitre en suivant cette subdivision. Ce dernier sera donc composé de trois parties distinctes :

1. Une amélioration des « conditions de vie » ?
2. L'apparition d'un processus d'individualisation ?
3. Un nouvel *empowerment* féminin ?

Finalement, dans une partie consacrée à la conclusion de ces « résultats de la recherche », nous analyserons, succinctement, les différentes modifications de la « structure sociale » des communautés villageoises de la région de Kigoma résultant de la mise en place de VICOBIA en leur sein. Ainsi, au vu du chapitre précédent consacré à l'analyse de notre terrain dans la région de Kigoma et aux « Changements les Plus Significatifs » inférant à l'implantation du système de microfinance VICOBIA et nous reposant sur notre cadre théorique, nous tenterons de confirmer ou d'infirmer les différentes hypothèses présentées ci-dessus.

1. Une amélioration des « conditions de vie » ?

Tout d'abord, il nous apparaît ici important de rappeler la définition retenue pour le concept de « conditions de vie ». Aussi, voici la définition qu'en donne Joseph Emmanuel Mata, docteur en Sciences économiques de l'université de Lille 1 :

« Nous définirons les conditions de vie comme étant l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Cette notion s'entend de l'organisation politique à la possession d'un bien matériel donné en passant par de multiples formes de transmission de la connaissance, de formes de divertissements ou de moyens de guérison. » (MATA, 2002 : 492).

Il convient maintenant de mettre en lien cette définition avec les données que nous avons récoltées durant notre analyse de terrain dans la région de Kigoma, afin d'étudier si les « conditions de vie » des habitants des communautés villageoises étudiées ont été améliorées avec l'implantation des VICOBA en leur sein. Et si oui, dans quelle mesure ?

Aussi, nous nous concentrerons ici sur trois principales « améliorations des conditions de vie » que sont : une amélioration de type « matériel », une amélioration « éducationnelle » et nous finirons par une amélioration sanitaire.

1.1. Une amélioration de type « matériel »

Entamons cette analyse des résultats avec un « changement significatif » très souvent rapporté lors de notre terrain : l'amélioration de l'habitat des répondants depuis l'apparition d'une VICOBA au sein de leur communauté villageoise. Ainsi, rappelons par exemple le cas de Lasford Sabiye du village de Mtegowanoti :

*« Grâce aux bénéfices obtenus en fin de cycle, j'ai pu améliorer l'état de ma maison en achetant des briques pour consolider les murs. J'ai aussi pu changer mon toit qui était, auparavant, fait de feuilles de bananier et installer un tout nouveau toit en tôles. »*⁵³

Or, la mention de cette amélioration de l'habitat n'est pas un cas isolé de cette étude. En effet, 80% des répondants interrogés lors de ce terrain nous rapportent ce changement dans les « histoires » qu'ils nous rapportent grâce à la technique des « *Most Significant Changes* » (cfr. Annexe 4).

Il s'agit donc ici d'une amélioration des « conditions de vie » au sens où l'entend Joseph Emmanuel Mata, puisque nous pouvons observer, via cette amélioration de l'habitat, un progrès en ce

⁵³ Entretien avec Lasford Sabiye, groupe JIKOMBOE, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

qui concerne « l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, [...] qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». » (MATA, 2002 : 492).

Par ailleurs, d'autres types d'amélioration des « conditions de vie » ont également été observés durant cette étude de terrain. Ainsi, de nombreux répondants nous ont rapporté que, grâce à l'augmentation globale de leur revenu, ils voyaient la part de ce revenu allouée à la consommation augmenter fortement depuis l'implantation des VICOBA dans leur communauté villageoise. Cette part du revenu allouée à la consommation sert, par exemple, à l'achat de panneaux solaires, à l'installation de toilettes dans leur maison, l'achat d'un bateau ou de matériel servant à entamer une activité piscicole, etc. Nous observons donc, ici encore, une amélioration concernant cet « ensemble des éléments d'environnement, des biens, [...] qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». » (MATA, 2002 : 492).

1.2. Une amélioration « éducationnelle »

Comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré à « L'analyse de terrain », différents changements de type « éducationnel » apparaissent avec la mise en place de VICOBA dans les communautés villageoises étudiées de la région de Kigoma. Aussi, nous pouvons, ici, mettre en lien ces différents changements avec la définition des « conditions de vie » de Joseph Emmanuel Mata. En effet, trois de ces changements « éducationnels » tendent à améliorer « de multiples formes de transmission de la connaissance » (MATA, 2002 : 492). Il s'agit de ce que nous avons nommé, dans le troisième chapitre de ce travail, « l'ouverture vers le monde extérieur », « une formation dans le domaine de l'agriculture » et, finalement, « l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés ».

1.2.1. Une nouvelle « ouverture vers le monde extérieur »

Rappelons, ici, le cas de Yussuph Jackson du village de Mtegowanoti qui nous expliquait que, grâce à la VICOBA et à l'augmentation de revenu qu'il obtenait grâce à celle-ci, il avait pu acheter une télévision et un *smartphone* lui permettant une « ouverture plus grande sur le monde et son actualité ». Il avait également ajouté que ce smartphone lui permettait, en outre, de maintenir un certain contact avec des personnes « plus éloignées géographiquement ».⁵⁴

Nous sommes donc ici face à une amélioration des « conditions de vie » de ce membre de la VICOBA NGUVUKAZI. En effet, nous observons que cette « possession d'un bien matériel donné » induit de nouvelles « formes de transmission de la connaissance » (MATA, 2002 : 492).

Par ailleurs, un autre type de nouvelles « formes de transmission de la connaissance » apparaît lors d'un entretien avec Juma Shabani dans le village de Kasisi. En effet, celui-ci a bâti, grâce aux

⁵⁴ Entretien avec Yussuph Jackson, groupe NGUVUKAZI, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

bénéfices obtenus avec la VICOBA, un bâtiment dans lequel il a installé « *une télévision afin que les habitants du village puissent venir y suivre l'actualité et y voir les matchs de football.* »⁵⁵

1.2.2. Une formation dans le domaine de l'agriculture

De plus, durant un entretien mené dans le village de Malagarasi, nous apprenons qu'un membre de la VICOBA UPENDO a « *pour objectif de créer un lieu dans lequel les habitants du village pourraient se rassembler afin d'être formés à l'agriculture.* »⁵⁶ Il s'agit donc, ici aussi, d'une forme d'amélioration des « conditions de vie » et d'une nouvelle « forme de transmission de la connaissance » (MATA, 2002 : 492).

1.2.3. Une augmentation du nombre d'enfants scolarisés

Finalement, il nous paraît important de revenir, ici, sur le fait que 60,41% des répondants interrogés lors de notre terrain, affirment, dans les « histoires » qu'ils proposent, que l'un des changements « les plus significatifs » au sein de la communauté villageoise, depuis l'implantation des VICOBA dans leur village, réside dans le fait que le nombre d'enfants scolarisés a augmenté depuis l'implantation de ce système de microfinance (cfr. Annexe 4). Ainsi, « *beaucoup d'enfants qui travaillaient aux champs avec leurs parents avant les VICOBA vont, aujourd'hui, à l'école.* »⁵⁷ En effet, il s'agit, ici encore, d'une forme d'amélioration des « conditions de vie » selon Joseph Emmanuel Mata puisque nous observons, à nouveau, l'apparition de nouvelles « formes de transmission de la connaissance » (MATA, 2002 : 492) à la suite de l'implantation du système de microfinance VICOBA dans les communautés villageoises de la région de Kigoma.

1.3. Une amélioration sanitaire

Une nouvelle forme d'amélioration des « conditions de vie » nous apparaît, finalement, lors d'un entretien mené dans le village de Mtegowanoti. Ainsi, un répondant du groupe JIKWAMUE nous présente, lors du récit de son « histoire », le « changement significatif » suivant :

« *Je suis gravement malade. Or, il y a deux ans, grâce au « social fund », j'ai pu me rendre dans la ville de Kigoma afin d'y être hospitalisée et de recevoir un traitement adéquat. Sans ce groupe, je serais donc morte aujourd'hui.* »⁵⁸

Il s'agit, ici, d'un changement de type « sanitaire » et nous observons donc, une nouvelle fois, une amélioration des « conditions de vie » au sens où l'entend le docteur en Sciences économiques Joseph Emmanuel Mata à la suite de l'implantation de la VICOBA dans le village de Mtegowanoti. En effet, il s'agit bien ici d'une amélioration se rapportant aux « moyens de guérison » (MATA, 2002 : 492).

⁵⁵ Entretien avec Juma Shabani, groupe UPENDO, village de Kasisi le 22 mars 2016.

⁵⁶ Entretien avec Lea Staphod, groupe UPENDO, village de Malagarasi, le 21 mars 2016.

⁵⁷ Entretien avec Hapiness Bakari, groupe NHENSABUTU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

⁵⁸ Entretien avec Shida Miaulidi, groupe JIKWAMUE, village de Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

D'autre part, un autre type de changement sanitaire nous est présenté lors d'un entretien réalisé dans le village de Songambele :

*« Depuis la mise en place de la VICOBIA, les membres de celle-ci ont accès à trois repas par jour alors qu'ils n'en disposaient que d'un ou deux avant celle-ci. »*⁵⁹

Ici aussi, nous pouvons observer une amélioration des « conditions de vie » au sens où l'entend Joseph Emmanuel Mata à travers un accès à « des biens et services [...] qui permettent aux ménages de vivre. » (MATA, 2002 : 492).

Ainsi, notre étude concernant l'impact d'un système de microfinance précis dans la région de Kigoma établit clairement une amélioration des « conditions de vie » des habitants des communautés villageoises à la suite de l'apparition de VICOBIA et ce, à trois niveaux : une amélioration de type matériel, une amélioration « éducationnelle » et une amélioration sanitaire.

Finalement, il nous est, ici, apparu pertinent de conclure cette partie consacrée à l'étude de notre « hypothèse transversale », par l'établissement d'un parallèle avec une étude menée par Juliette Renaud concernant l'impact social des microcrédits en Argentine. Ainsi, cette étude nous apprend, notamment que :

L'impact positif sur le bien-être du foyer [passe par] l'amélioration du logement. Cela est important puisque les réparations ou agrandissements du logement réalisés sont des investissements qui ont donc un impact positif à long terme. [...] cela améliore les conditions de vie des personnes concernées. [...] Les microcrédits ont aussi un impact positif sur le bien-être des foyers par l'amélioration de leur régime alimentaire. (RENAUD, 2007 : 38).

Julie Renaud insiste donc ici sur deux changements importants apparaissant à la suite de l'implantation de microcrédits en Argentine et entraînant une « amélioration des conditions de vie » : « l'amélioration du logement » et « l'amélioration du régime alimentaire ». Ces deux améliorations des « conditions de vie » ont également été observées lors de notre terrain dans la région de Kigoma et furent, dans ce chapitre consacré aux « résultats de la recherche », inclus dans trois sous-catégories de l'amélioration des conditions de vie : une amélioration de type matériel, une amélioration « éducationnelle » et, finalement, une amélioration sanitaire.

⁵⁹ Entretien avec Damasi Fransisco, groupe TUMAII, village de Songambele, le 6 avril 2016.

2. L'apparition d'un processus d'« individualisation » ?

Avant d'entamer cette partie du chapitre « résultat de la recherche » consacrée à une éventuelle apparition d'un processus d'« individualisation » naissant à la suite de l'implantation de VICOBA dans les communautés villageoises étudiées, il convient de rappeler ce que nous entendons par « individualisation ».

Ainsi, lorsque nous parlerons d'un « processus d'individualisation » dans ce chapitre, nous nous référerons à l'article de CALVES et MARCOUX ainsi qu'aux travaux d'Alain Marie. Nous définirons donc ce phénomène d'« individualisation » comme :

L'émergence et l'affirmation d'individus [qui] s'observent dans de multiples sphères. [Celles-ci induisent que, même] s'ils ne sont pas remis en cause, le « fait communautaire » et les logiques de solidarités se recomposent et se reconfigurent néanmoins. » (CALVES et MARCOUX, 2007, 7-13).

Afin d'exposer au mieux les résultats de notre recherche concernant ce phénomène d'« individualisation », nous diviserons cette partie en trois paragraphes distincts que nous nommerons :

1. Individualisation et communauté « active »
2. Individualisation, commerce et agriculture
3. Individualisation et habitat

2.1. Individualisation et communauté « active »

Comme expliqué dans le chapitre 3 consacré à « l'analyse de terrain », l'implantation de VICOBA a entraîné, dans certaines communautés villageoises, une transition entre communauté « passive » et communauté « plus active ». Rappelons, par exemple, le témoignage de Deodoatha Ferdinand, membre de la VICOBA ZINDUKA dans le village de Mtegowanoti :

« Avant l'apparition des groupes VICOBA dans le village, les gens ne faisaient rien ; ils ne faisaient que discuter en dessous des arbres. Aujourd'hui, les habitants sont beaucoup plus actifs car ils sont toujours à la recherche d'argent pour pouvoir acheter plus de « shares » et donc avoir la possibilité de contracter un prêt plus important ou obtenir un gain plus important en fin de cycle. »⁶⁰

Aussi, avec cette transition allant d'une communauté « passive » à une communauté « plus active », apparaît un phénomène d'« individualisation ». En effet, cette transition entraînera, dans certains cas, une « émergence et une affirmation de l'individu » qui induiront une recomposition et une reconfiguration du « fait communautaire » (CALVES et MARCOUX, 2007, 7-13). Nous pouvons

⁶⁰ Entretien avec Deodoatha Ferdinand, groupe ZINDUKA, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

notamment observer cette « individualisation » lors d'un entretien mené avec Niwalcalambile, membre de la VICOBA UPENDO dans le village de Kasisi :

« Les membres accordent plus d'importance à leurs activités individuelles qu'aux activités menées par le groupe de la VICOBA. Les fermiers trouvent, par exemple, plus important de s'occuper de leurs cultures que de participer aux réunions du groupe. »⁶¹

« L'affirmation de l'individu » prend donc ici le pas sur ce qu'on peut appeler le « fait communautaire », lorsque ces membres accordent d'avantage d'importance à « leurs activités individuelles » et négligent la participation aux réunions organisées par la communauté.

2.2. Individualisation, commerce et agriculture

D'autre part, une autre forme d'« individualisation » apparait aussi à la suite d'un « changement significatif » recueilli lors d'un autre entretien réalisé dans ce même village de Kasisi :

« Au niveau personnel, un des changements les plus importants que j'ai pu observer depuis la création de cette VICOBA réside dans le fait que, maintenant, je peux cultiver ce que je mange. J'ai donc un sentiment de « food security » et je ne dépend plus des fermiers à qui je devais acheter ma nourriture lorsque je n'avais pas mes propres plantations. »⁶²

Ce « changement significatif » induit donc une diminution des échanges commerciaux dans le village, car les habitants produisent, eux-mêmes, ce qu'ils consomment. Apparaît, dès lors, un nouveau phénomène d'« individualisation » : nous observons, de nouveau, une « affirmation de l'individu » par rapport au « fait communautaire » et [aux] logiques de solidarités » (CALVES et MARCOUX, 2007, 7-13) quand on sait qu'une part importante du revenu de la majorité des habitants du village de Kasisi provient de la vente de leur production agricole.

Ainsi, alors que certains individus accordent plus d'importance à « leurs activités individuelles », d'autres voient leur revenu diminuer. La solidarité s'en voit donc affectée et le processus d'« individualisation » que nous étudions ici, est donc, bel et bien, engagé.

2.3. Individualisation et habitat

Finalement, un dernier type d'« individualisation » apparait avec l'implantation de VICOBA dans certaines communautés villageoises étudiées et concerne, cette fois, le domaine de l'habitat. Celui-ci est, notamment, perceptible lors d'un entretien mené dans le village de Mtegowanoti que voici :

« Depuis que je suis dans cette VICOBA, un autre changement important est apparu dans ma vie : j'ai pu construire ma propre maison. Je vis donc maintenant seul dans ma maison et cela

⁶¹ Entretien mené avec Niwalcalambile, groupe UPENDO, village de Kasisi le 22 mars 2016.

⁶² Entretien avec Amorm Thomasi, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

marque un gros changement puisqu'avant, je vivais avec toute ma famille dans une seule maison. »⁶³

Nous observons, ici, qu'un autre type d'« individualisation » apparaît à la suite de la création de VICOBAs dans ce village. Ainsi, à vingt-huit ans, Yussuph Jackson vit maintenant seul dans une maison et il ne s'agit pas ici d'un cas isolé. En effet, d'autres membres de sa VICOBAs ont également bâti leur propre habitation afin de « *se détacher de la maison familiale dans laquelle habitent trop de gens* ». Aussi, « *Le nombre de maisons dans ce village a presque doublé depuis la création de la VICOBAs, [...] pourtant, le nombre d'habitants n'a pas évolué* ».⁶⁴

Cela signifie donc simplement que le nombre moyen d'habitants vivant dans la même maison a fortement diminué depuis la mise en place de la VICOBAs dans le village de Mtegowanoti et que de plus en plus d'habitants du village vivent seuls dans une maison. Nous observons donc, de nouveau, cette « affirmation de l'individu » par rapport au « fait communautaire » dont nous parlaient CLAVES et MARCOUX et un processus d'« individualisation » est donc clairement observé dans ce cas.

Par conséquent, grâce à notre enquête de terrain menée dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma ayant implanté des VICOBAs en leur sein, nous pouvons bel et bien observer un processus d'« individualisation » s'établissant à la suite de la mise en place de celles-ci. Ce processus étant, dans le cadre de cette étude, subdivisé en trois parties distinctes que nous avons nommées : « Individualisation et communauté « active » », « Individualisation, commerce et agriculture » et, finalement, « Individualisation et habitat ».

⁶³ Entretien avec Yussuph Jackson, groupe NGUVUKAZI, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

⁶⁴ Entretien avec Yussuph Jackson, groupe NGUVUKAZI, village de Mtegowanoti, 24 mars 2016.

3. Un nouvel « empowerment féminin » ?

La dernière hypothèse de cette recherche a trait à l'apparition d'un éventuel « *empowerment féminin* ». Aussi, rappelons, tout d'abord, la définition retenue de ce concept d'*empowerment* :

« L'*empowerment* renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant, qui guident la recherche et l'intervention sociale auprès des populations marginalisées et pauvres. (Simon, 1994) » (CALVES, 2009 : 736).

Or, dans notre analyse de terrain, certaines données, récoltées lors d'entretiens menés au sein de communautés villageoises de la région de Kigoma ayant mis en place des VICOBA, peuvent nous guider quant à cet éventuel « *empowerment féminin* » naissant. Entamons, dès lors, cette étude avec deux entretiens menés dans le district d'Uvinza.

Le premier, réalisé dans le village de Malagarasi, nous apprend que :

« Avant les VICOBA, les femmes restaient à la maison. Maintenant, elles sont formées et peuvent donc monter leur propre business et certaines d'entre elles voient donc leur revenu augmenter. »⁶⁵

Le second, mené dans le village de Mtegowanoti, reprend le témoignage du chef de village, Eliasi Maziche :

« Aujourd'hui, de par leurs actions dans le village et notamment, les « small businesses » qu'elles mettent en place, de plus en plus de femmes ont accès à des positions de leaders aussi bien dans les VICOBA qu'au sein des autorités villageoises. Or, je trouve que cela est une très bonne chose. Selon moi, hommes et femmes sont égaux et peuvent faire le même boulot. Dans ce village, il y a, aujourd'hui, autant de femmes que d'hommes au sein des autorités du village et cela apporte quelque chose de neuf ; une certaine mixité qui n'existe pas avant les VICOBA quand les autorités villageoises n'étaient composées que d'hommes. »⁶⁶

Nous pouvons, à partir de ces deux entretiens, observer une première trace de cet « *empowerment féminin* » naissant. En effet, certaines femmes disposent, aujourd'hui, de plus de pouvoir qu'avant la mise en place des VICOBA dans leur village. Elles accèdent donc davantage, aujourd'hui, à des postes de leaders grâce, notamment, aux formations qu'elles ont reçues et à la mise en place de « *small business* » leur permettant d'augmenter non seulement leur revenu, mais également leur visibilité dans le village. Aussi, ces femmes améliorent donc cette « capacité des individus et des

⁶⁵ Entretien avec Hassan Ramdhan, groupe UMOJAMAFUNDI, village de Malagarasi, le 21 mars 2016.

⁶⁶ Entretien avec Eliasi Maziche, chef du village Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

collectivités à agir pour assurer leur bien-être » dont nous parlait CALVES dans sa définition de l'*empowerment*.

Par ailleurs, nous apprenons, lors d'un entretien mené avec Leonia Chakupewa dans le village de Nkokwa, que :

*« Aujourd'hui, les femmes ont davantage accès à des prêts et peuvent donc lancer leur propre affaire. Aussi, alors qu'avant, les hommes décidaient tout pour elles, elles peuvent, maintenant, prendre plus de décisions concernant leur propre sort. »*⁶⁷

Or, rappelons, ici, que selon CALVES, cette notion d'*empowerment* se rapporte notamment au « droit [des individus] de participer aux décisions les concernant » (CALVES, 2009 : 736). Cette notion d'un nouvel *empowerment* est donc bien présente depuis l'apparition de la COCOBA dans le village.

Pourtant, malgré l'apparition de cet « *empowerment féminin* », la place de certaines femmes dans les villages étudiés n'est pas toujours aussi intéressante. En effet, lors d'un entretien mené dans le village de Malagarasi, Sylvester Gabriel nous apprend que :

*« Ma femme appartient à la même VICOBA que moi. Mais si elle contracte un prêt, l'argent de ce prêt me reviendra à moi ; c'est moi qui déciderai de la manière dont cet argent sera investi. J'ai donc, en réalité, deux fois plus de chances qu'un autre membre du groupe d'obtenir un prêt car, même si celui-ci passe par ma femme, c'est moi qui en bénéficierai. »*⁶⁸

Il n'y a donc ici aucun signe d'un éventuel « *empowerment féminin* ». En effet, c'est à l'homme que revient la décision de l'investissement de l'argent obtenu grâce au prêt que la VICOBA accorde à sa femme. La situation de la femme, dans ce cas-ci, ne s'est donc pas améliorée avec la mise en place de la VICOBA dans son village et nous ne pouvons observer aucun signe d'un éventuel nouvel *empowerment féminin*.

Finalement, un dernier « changement significatif », lié à une nouvelle « émancipation de la femme », nous est apparu lors d'un entretien dans le village de Mgambo : le nombre de divorces, dans la communauté villageoise, a fortement diminué depuis l'apparition de la COCOBA en son sein :

« Depuis la mise en place de la COCOBA dans le village, on observe moins de divorces dans le village. En effet, alors qu'avant, l'homme était seul responsable du budget familial, lorsqu'il survenait un problème financier et qu'il ne pouvait plus nourrir sa famille, cela engendrait des conflits au niveau du couple. Et ces conflits débouchaient souvent sur des divorces. Or, aujourd'hui, il y a une certaine expansion de la femme depuis que la COCOBA est apparue dans le village. Ainsi, les femmes peuvent gérer elles-mêmes leurs finances, monter leur propre

⁶⁷ Entretien avec Leonia Chakupewa, groupe TUINUANE, village de Nkokwa, le 13 avril 2016.

⁶⁸ Entretien avec Sylvester Gabriel, groupe MATUMAINI, village de Malagarasi, le 21 mars 2016.

affaire, etc. Et la responsabilité financière de la famille est donc partagée. Il y a donc moins de conflits liés à des problèmes d'argent et donc moins de divorces. »⁶⁹

La « structure sociale », au sens où l'entend A.R. Radcliffe-Brown, se voit donc modifiée à la suite de l'apparition de la COCOBA dans le village de Mgambo puisque les « relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » changent suite à la diminution du nombre de divorces prononcés dans ce village (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210).

Par ailleurs, à cette diminution du nombre de divorces, s'ajoute également, dans certains villages, une augmentation du nombre de mariages :

« Maintenant, grâce à la COCOBA et aux bénéfices économiques qu'elle rapporte, un sentiment de sécurité financière est né chez les jeunes. On observe donc une augmentation du nombre de mariages due à ce sentiment de sécurité. »⁷⁰

Ici encore, la « structure sociale » de la communauté villageoise et ses « relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210) sont modifiées suite à la mise en place de la COCOBA dans le village.

⁶⁹ Entretien avec Termina Knaga, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016.

⁷⁰ Entretien avec Simon Siulapwa, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016.

4. Conclusion des « résultats de notre recherche »

Il convient, maintenant, de revenir sur notre question de départ pour tenter d'y répondre grâce à notre cadre théorique ainsi qu'à notre analyse de terrain menée auprès de communautés villageoises ayant mis en place des VICOBAs en leur sein. Ainsi, cette question de départ était la suivante :

Comment le projet de microfinance VICOBAs (*Village Community Bank*) influence-t-il les structures sociales des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ?

Les résultats de notre recherche nous amènent à répondre à cette question de départ via, tout d'abord notre hypothèse transversale, et, ensuite, via nos deux sous-hypothèses :

4.1. Une amélioration des « conditions de vie » ?

Nous basant sur la définition des « conditions de vie » de Joseph Emmanuel Mata, il nous est clairement apparu que les « conditions de vie » des habitants des communautés villageoises de la région de Kigoma, ayant implanté des VICOBAs en leur sein, se sont améliorées. Et ce, à trois niveaux : une amélioration de type matériel, une amélioration « éducationnelle » et, finalement, une amélioration sanitaire.

Ainsi, la structure sociale de ces communautés a donc été modifiée à la suite de l'implantation de ces VICOBAs puisque, avec ces trois types d'amélioration des « conditions de vie », les « relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210) de ces communautés ont fortement changé.

4.2. L'apparition d'un processus d'individualisation ?

Cette « structure sociale » au sens où l'entend RADCLIFFE-BROWN se voit également modifiée avec l'apparition d'un phénomène d'individualisation que nous avons décliné en trois sous-points :

1. Individualisation et communauté « active »
2. Individualisation, commerce et agriculture
3. Individualisation et habitat

Ici encore, les « relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210) sont modifiées depuis la mise en place des VICOBAs dans les communautés villageoises étudiées.

4.3. Un nouvel empowerment féminin ?

Finalement, un dernier phénomène naît avec l'apparition des VICOBAs dans les différentes communautés villageoises étudiées : un « *empowerment* féminin ». Ce dernier entraînera, lui aussi, une

modification de la structure sociale des communautés villageoises étudiées. En effet, alors que certaines femmes voient leurs capacités « à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant » (CALVES, 2009 : 736) s'améliorer, les « relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210) sont, ici encore, modifiées avec l'apparition du système de microfinance VICOBAB.

Conclusion :

Pour conclure ce travail de recherche, notre dernier chapitre sera divisé en deux parties distinctes. Nous débuterons celui-ci par un bref rappel des résultats de notre étude et nous proposerons, ensuite, certaines recommandations quant à d'éventuels futurs projets de microfinance, de type VICOBIA, dans la région de Kigoma.

1. Bref résumé des résultats de l'étude

Il convient de rappeler, ici, une dernière fois, notre question de départ ainsi que les différentes hypothèses y afférant :

Question de départ	Comment le projet de microfinance VICOBIA (<i>Village Community Bank</i>) influence-t-il les structures sociales des communautés villageoises de la région de Kigoma en Tanzanie dans lesquelles il est implanté ?
Hypothèse principale	Le système de microfinance VICOBIA modifie les structures sociales des communautés villageoises de la région de Kigoma dans lesquelles il est implanté.
Première sous-hypothèse	La mise en place du système de microfinance VICOBIA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne un « processus d'individualisation » au sein de ces communautés villageoises.
Seconde sous-hypothèse	La mise en place du système de microfinance VICOBIA dans certaines communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne l'apparition d'un nouvel « <i>empowerment</i> » de la femme.

Tableau 7

Or, une notion capitale apparaît dans cette question de départ et dans les différentes hypothèses émises : la « structure sociale ». Rappelons donc la définition que nous lui avions accordée :

« La structure sociale désigne le réseau complexe de relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels dans un certain environnement naturel » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210).

Aussi, grâce à notre cadre théorique et au travers de notre étude de terrain menée dans la région de Kigoma, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

Hypothèses	Résultats
Une amélioration des « conditions de vie » ?	<p>La « structure sociale » des communautés villageoises étudiées se voit modifiée à la suite de trois types d'amélioration des « conditions de vie » de ses habitants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration « matérielle » 2. Amélioration « éducationnelle » 3. Amélioration « sanitaire »
Un phénomène d'individualisation naissant ?	<p>Cette « structure sociale » change également au travers d'un processus d'individualisation naissant avec l'implantation de VICOBIA dans ces communautés villageoises et ce, à trois niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Individualisation et communauté « active » 2. Individualisation, commerce et agriculture 3. Individualisation et habitat
Un nouvel <i>empowerment</i> féminin ?	<p>Avec l'implantation de ce système VICOBIA, apparaît, finalement, un dernier phénomène : un nouvel <i>empowerment</i> féminin. Ainsi, certaines femmes voient s'améliorer leurs capacités « à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant » (CALVES, 2009 : 736) et la « structure sociale » (« relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels » (RADCLIFFE-BROWN, 1940 : 210)) est, ici encore, modifiée avec l'apparition du système de microfinance VICOBIA au sein de ces communautés villageoises de la région de Kigoma.</p>

Tableau 8

Il apparaît donc clairement que l'implantation du système de microfinance VICOBIA dans les communautés villageoises de la région de Kigoma entraîne certaines modifications importantes sur la « structure sociale » de celles-ci. Il convient donc, ici, de s'interroger quant à la « meilleure » ou la « moins mauvaise » des façons de mener ce type de projet de microfinance au sein de communautés villageoises africaines. Pour ce faire, nous proposerons, dans la dernière partie de cette conclusion, quelques recommandations pour d'éventuels projets futurs de microfinance dans de telles communautés.

2. Recommandations

Comme nous venons de l'observer dans la première partie de cette conclusion, notre hypothèse principale est bel et bien vérifiée et l'implantation de VICOBIA, dans certaines communautés villageoises étudiées, modifie la « structure sociale » de celles-ci. Aussi, il nous est donc, ici, apparu intéressant de nous interroger sur la manière dont d'éventuels futurs projets de microfinance pourraient être mis en place au sein de communautés villageoises africaines. Pour ce faire, nous nous référerons, notamment, à un rapport rédigé lors de notre stage avec la CTB.

Ainsi, cette dernière partie sera divisée en trois paragraphes traitant respectivement de la problématique du « ciblage des populations les plus pauvres », de l'approche « *top-down* » des projets de développement et, finalement, de « l'introduction d'une pratique nouvelle au sein d'un système y étant complètement étranger ».

2.1. Du « ciblage des populations les plus pauvres »

Comme expliqué dans le chapitre consacré aux éléments de contexte, le consortium WEKEZA a pour objectif principal de donner la possibilité aux **personnes les plus vulnérables** d'avoir accès à certains services financiers comme un crédit ou de l'épargne. Or, rappelons, ici, le témoignage de Teodora du village de Chagu :

« Au mois de décembre, c'était très difficile pour moi. J'avais une plantation de patates douces mais je ne parvenais pas à vendre ma production et mes revenus ont donc fortement diminué. J'avais même du mal à nourrir ma famille et donc consacrer 1.000 TZS par semaine à l'achat de « shares », c'était trop pour moi. J'ai donc dû quitter le groupe. »⁷¹

Nous observons donc, dans ce cas précis, que l'objectif « prétendu » de WEKEZA de cibler les « personnes les plus vulnérables » n'est pas atteint puisque Teodora s'est vue contrainte de quitter la VICOBIA. Il convient, dès lors, de revenir aux concepts de « viabilité financière » et « viabilité sociale », présentés dans le cadre théorique de ce travail et de les mettre en lien avec l'« objectif réel » recherché par WEKEZA. Ce dernier est-il, réellement, de « faciliter l'accès de services financiers aux personnes les plus vulnérables » ou bien s'inscrit-il, plutôt, dans la recherche d'une « viabilité financière » d'un maximum de groupes VICOBIA ?

2.2. De l'approche « top-down » des projets de développement

À l'heure actuelle, de nombreuses critiques sont adressées à des projets de développement adoptant une approche dite « *top-down* ». Celle-ci consiste, en fait, en la mise en place de projets ayant été pensés par des « experts du développement » (*top*) et seraient « imposés » à des populations n'ayant pas été

⁷¹ Entretien avec Teodora, groupe JIKOMBOE, village de Chagu le 23 mars 2016.

consultées préalablement pour ces projets (*down*). Ainsi, un article de FAUCHEUX et NICOLAI nous apprend que : « un déficit de légitimité procédurale a souvent été invoqué par les critiques des approches décisionnelles traditionnelles de type top-down qui fonctionnent en vase clos entre décideurs et experts. La mise en place de procédures plus participatives de type bottom-up peut aider à pallier ce déficit » (FAUCHEUX et NICOLAI, 2004 : 31).

Or, il nous est apparu, lors de notre recherche de terrain, que cette approche de type « *top-down* » est, de temps à autre, appliquée par WEKEZA et FZS et que les « bénéficiaires » des projets de microfinance VICOBA ne sont, pas toujours, consultés préalablement à l'implantation de ces systèmes dans leur communauté villageoise.

Prenons, ici, l'exemple de l'entretien mené avec Rejina Masawe dans le village de Chagu :

« *Nous avons commencé notre VICOBA car, un jour, des membres de WEKEZA sont venus nous donner une formation concernant ces VICOBA et nous ont proposé de monter un tel groupe.*

Cela nous a paru très intéressant et nous avons donc adhéré au projet. »

(Entretien avec Rejina Masawe, groupe MKOMBOZI, village de Chagu, le 23 mars 2016).

Nous observons, en effet, ici, que le groupe WEKEZA est venu « proposer » un projet de développement, déjà construit, à cette communauté villageoise et que celle-ci a, simplement, « accepté cette proposition ». Nous nous trouvons donc bien face à un projet de type « *top-down* » dans lequel des « experts du développement » montent un projet de toute pièce et implantent celui-ci dans des communautés villageoises n'ayant pas réellement été consultées préalablement.

2.3. De l'introduction d'une pratique nouvelle dans un système y étant complètement étranger

Finalement, il nous paraît important, dans cette conclusion, de développer un dernier type de questionnement, à savoir : quelle est l'importance d'une étude anticipative des impacts potentiels d'un projet de développement sur la « structure sociale » des bénéficiaires de ce projet ?

En effet, lors de ce travail de recherche, nous avons pu observer que lorsqu'une nouvelle pratique est introduite au sein d'un système qui fonctionnait, préalablement, de manière complètement étrangère à cette pratique, de nombreuses conséquences - « *Most Significant Changes* » - apparaissent. Reprenons, ici, quelques exemples de ces « *Most Significant Changes* » :

- La modification de la « contrainte budgétaire » des membres des VICOBA ;
- L'apparition d'un « *social fund* » agissant comme une « assurance en cas de sinistre » ;
- Des changements de type « éducationnel » ;
- La naissance de nouveaux conflits et découpages géographiques ;
- Des changements de type « sanitaires » ;
- Etc.

Il nous apparaît donc primordial d'étudier, préalablement à la mise en place d'un projet de développement de type « microfinance », les différents changements entraînant des modifications sur la « structure sociale » des communautés villageoises bénéficiant d'un tel projet. Aussi, il appartient à l'agent de développement d'analyser celui-ci afin de déterminer l'ensemble de ses apports et limites pour l'ensemble de la communauté bénéficiaire (REGINSTER, 2016 : 80).

Bibliographie

- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, 2005, « Élargir l'accès à la microfinance : enjeux et acteurs », in *Conférence internationale de Paris sur la Microfinance*, Paris.
- BANQUE MONDIALE, 2016, « Inclusion financière – Vue d'ensemble »
[URL : <http://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>, consulté le 13 juillet 2016].
- BÉDÉCARRATS Florent, 2010, « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue Française de Socio-Économie* 2/2010 (n° 6), pp. 87-107
[URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2010-2-page-87.htm, consulté le 23 juillet 2016].
- CALVÈS Anne-Emmanuèle, 2009, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 4/2009 (n° 200), pp. 735-749
[URL : www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm, consulté le 25 juillet 2016].
- CALVÈS Anne-Emmanuèle, MARCOUX Richard, 2007, « Présentation : les processus d'individualisations « à l'africaine ». », *Sociologie et sociétés*, Vol. 39, numéro 2, automne 2007, p. 5-18 [URL : <http://id.erudit.org/iderudit/019081ar>, consulté le 27 juillet 2016].
- COOPÉRATION TECHNIQUE BELGE – AGENCE BELGE DE DÉVELOPPEMENT, 2014, « Natural resources management and local economic development in Kigoma region », BTC Tanzania, Kigoma.
- CORNWALL Andrea, 2007, « Buzzwords & Fuzzwords. Deconstructing Development Discourse », *Development in Practice*, Vol. 17, No. 4/5 (Aug., 2007), pp. 471-484.
- DAVIES Rick, DART Jess, 2005, « The « Most Significant Change » (MSC) Technique. A guide to its use », Version 1.00.
- DURKHEIM Emile, 1894, « Les règles de la méthode sociologique », Les classiques des sciences sociales, Paris.
- ENEMBORA REUBEN Lema, 2011, « Training of village community bank (VICOBA) groups in Njombe township ward », Thèse de doctorat en Sciences Économique, Open University of Tanzania.
- FAUCHEUX Sylvie, NICOLAÏ Isabelle, 2004, « La responsabilité sociétale dans la construction d'indicateurs : l'expérience de l'industrie européenne de l'aluminium », *Natures Sciences Sociétés* 1/2004 (Vol. 12), pp. 30-41.

- FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES, 2000, « Analyse comparative des Institutions de Micro Finance à la base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest », Microsave-Africa, pp. 68-87
[URL : <https://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-fr-etudes-de-cas-analyse-comparative-imf-afrigue-est-et-ouest-03-2000.pdf>, consulté le 20 juillet].
- JURION Bernard, 2006, « Économie politique », 3^e édition, De Boek et Larcier, Bruxelles.
- LABIE Marc, 1999, « La microfinance en questions », Éditions Luc Pire, Bruxelles, Coédition la Fondation pour les Générations Futures, Namur.
- LÉVI-STRAUSS Claude, 1958, « Anthropologie structurale », Paris, Plon, p.336
- P. NGOWI Richard, 2015, « Corporate Social Responsibility as a tool for Community socio-economic development through banking sector in Tanzania: a case of CRDB Bank in Morogoro Municipality, Eastern Tanzania », *The international journal of management*, Mzumbe University, pp. 3-4, [URL: <http://www.theijm.com/vol4issue2/1.516.pdf>, consulté le 20 juillet 2016].
- MATA Joseph Emmanuel, 2002, « Conditions et niveaux de vie dans une région en mutation : une analyse économétrique de la consommation des ménages dans le Nord-Pas-de-Calais. », Thèse de doctorat en Sciences Économiques, Université de Lille 1.
- OTHMANI Gharbi Hidaya, GHARBIG Sami, REDIS Jean, SAHUT Jean-Michel, « Reporting social et Microfinance », *Gestion 2000* 6/2013 (Volume 30) , pp. 61-78,
[URL : www.cairn.info/revue-gestion-2000-2013-6-page-61.htm, consulté le 25 juillet 2016].
- PIROTE Gautier, 2015-2016, « Séminaire d'actualité au développement », cours de master en Sciences de la Population et du Développement, Université de Liège.
- PUTNAM Robert, 1993, « Making democracy », Princeton University Press, Princeton.
- RADCLIFFE-BROWN Alfred-Reginald, 1972, « Structure et fonction dans la société primitive », Seuil, Londres.
- REGINSTER Gauthier, 2016, « Rapport de Stage : CTB Kigoma, Tanzanie, du 22 février 2016 au 29 avril 2016 », rapport de stage de 2^e Master en Sciences la Population et du Développement, Université de Liège.
- REGINSTER Gauthier, 2016, « Study about VICOBAs and SACCOS in Kigoma region, Tanzania. », Stage en collaboration avec la CTB Tanzanie, Université de Liège.

- RENAUD Juliette, 2007, « L'impact social des microcrédits : le cas d'une institution de microfinance argentine », *L'Économie politique* 4/2007 (n° 36), pp. 33-45
[URL : www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2007-4-page-33.htm, consulté le 23 juillet 2016].
- SALL Aminta, 2012, « Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la microfinance ; Le cas du Sénégal », Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Paris 5, École doctorale Sciences humaines et sociales : cultures, individus, société (Paris).
- SIDIKI DIAKITÉ Bouakary, 2008 (a,b,c), « Les fondements théoriques de l'économie de la microfinance », MENAIBUC, Paris.
- WILBEAUX Natacha, 2007, « Fiche technique 9 : Technique du Changement le Plus Significatif », ACHEROY Collette, COTA ASBL, Bruxelles.
- XINGJIAN Gao, 1990, « La montagne de l'Âme », Éditions de l'Aube, Paris.

Annexe 1 : Complément de description du système VICOBA

1.1. Le fonctionnement de la VICOBA

Le fonctionnement ainsi que l'ensemble des règles que chaque membre d'une VICOBA doit respecter sont, dans tous les cas étudiés dans cette étude, repris dans un document que le groupe appelle la « constitution ».

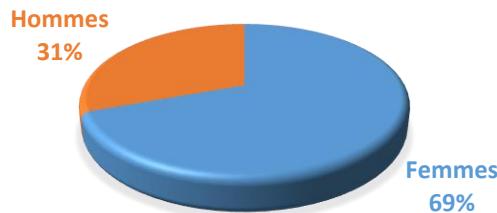
Une VICOBA fonctionne par « cycle ». Chaque cycle a une durée d'un an et démarre généralement au début du mois de décembre de l'année N pour se terminer à la fin du mois de novembre de l'année N+1.

1.2. Les membres et le « leadership »

Une VICOBA est composée de trente membres maximum. Il n'existe pas de discrimination d'ordre générationnel ou sexuel quant à l'accès à une VICOBA. L'âge moyen des répondants de cette étude est de 44 ans (cfr. Annexe 4 : tableau des entretiens).

Par ailleurs, lors de cette analyse de terrain, nous avons observé que, statistiquement, les femmes sont plus représentées, dans les groupes VICOBA, que les hommes (Figure 9). Aussi, lorsque nous étudions les « membres-leaders », nous observons que les femmes sont également les plus présentes (Figure 10).

RÉPARTITION DES MEMBRES DES VICOBA ÉTUDIÉES EN FONCTION DU SEXE



REPRÉSENTATION DES LEADERS DES VICOBA ÉTUDIÉES EN FONCTIONS DU SEXE



Figure 9

Figure 10

Chaque VICOBIA compte huit « membres-leaders » :

- Le/la président(e)
- Le/la secrétaire
- Le/la comptable (chargé uniquement de la gestion de registre, ne « touche jamais l'argent »)
- Deux responsables du « comptage » de l'argent
- Trois « gardien(ne)s des clés »

À ces huit membres, sont parfois ajoutés un(e) vice-président(e), un(e) vice-secrétaire ainsi qu'un(e) « responsable de la discipline ». Ces « membres-leaders » sont élus lors de chaque début de cycle. Le vote se faisant à la majorité simple. Il n'existe pas de nombre limite de mandats pour les membres élus et ceux-ci peuvent donc être réélus indéfiniment.

1.3. La sécurité

Chaque VICOBIA dispose d'un coffre-fort où est entreposé l'argent récolté lors de chaque réunion. Celui-ci dispose de trois serrures accueillant trois clés différentes. Le coffre-fort est gardé dans la maison d'un des membres de la VICOBIA ; généralement, la maison d'une famille nombreuse ou connue par l'ensemble du village. Les trois clés sont gardées par trois membres élus différents.

1.4. Les réunions

Chaque groupe se rencontre régulièrement à un endroit et un moment prévus par la constitution (réunions le plus souvent hebdomadaires ou mensuelles).

Annexe 2 : Autres « changements significatifs » naissant suite à l'implantation de VICOB

Tout comme dans le troisième chapitre de notre travail consacré à notre analyse de terrain, nous diviserons ici les différents « changements les plus significatifs » en deux parties distinctes : les changements de type « économique » et les changements influençant la « structure sociale » des communautés villageoises ayant implanté le système de microfinance VICOB en leur sein.

1.1. Des changements économiques :

1.1.1. Emprunt auprès d'une institution extérieure ou volonté d'indépendance

Lors de cette recherche, deux grandes tendances ont été observées durant des entretiens menés avec des membres de ces VICOB concernant la volonté ou non de contracter un emprunt auprès d'une institution extérieure (banques, institution de microcrédit, etc.)

Ainsi, 62% des personnes interrogées affirment « avoir envie de disposer d'un prêt contracté auprès d'une institution extérieure ». Alors que les 38% restants préfèrent, eux, ne pas avoir recours à ce type de prêts afin de ne pas devenir « dépendants d'une banque ou institution extérieure ».

Aussi, cette volonté ou non d'emprunt extérieur débouche sur une problématique plus générale qu'est la représentation de la notion d'argent pour les répondants des différents entretiens menés.

1.1.2. Une diminution de revenus pour les anciens commerçants

Lors d'un entretien mené avec la COCOBA NHENSABATU du village de Kalilani, nous eûmes l'occasion de rencontrer un nouveau changement de type économique touchant la communauté de ce village : les revenus des commerçants, établis dans le village avant l'apparition de la COCOBA, ont diminué fortement depuis la mise en place de celle-ci. Ainsi, Abubakari Abdula nous explique :

« La COCOBA n'a pas que des effets positifs dans le village ; les habitants, qui géraient un petit magasin avant l'apparition de la COCOBA, ont vu leurs revenus diminuer fortement. En effet, les membres de la COCOBA (mais aussi les autres habitants, par mimétisme) se mettent à épargner. Et donc, la part de leur revenu, allouée à la consommation, diminue. Ils achètent moins dans ces petits magasins et les revenus des anciens commerçants diminuent. »⁷²

Nous observons donc ici que la composante « consommation » diminue une fois de plus au profit de la composante « épargne ». Mais cette fois, ce sont les « anciens commerçants » qui en subissent les conséquences et voient leurs revenus diminuer.

⁷² Entretien avec Abubakari Abdula, groupe NHENSABATU, village de Kalilani, le 11 avril 2016.

1.2. Des changements dans la « structure sociale » de la communauté

Dans ce complément concernant des changements influençant la « structure sociale » des communautés villageoises étudiés, nous nous arrêterons sur trois types de changements différents : une augmentation du nombre d’inscriptions des habitants de ces communautés dans des groupes VICOBAs, des changements de type « politique » et, finalement, l’apparition de nouveaux conflits au sein de ces communautés villageoises suite à l’implantation de VICOBAs en leur sein.

1.2.1. Nombre croissant d’inscriptions dans des VICOBAs

Nous observons, aujourd’hui, que le nombre d’inscriptions dans des groupes VICOBAs connaît actuellement une tendance à la hausse. En effet, dans les villages dans lesquels sont déjà implantées des VICOBAs, de nombreux habitants ont une certaine tendance à « idéaliser » ce système permettant à ses membres d’« épargner, avoir accès à un prêt, lancer son propre « business » et ainsi améliorer ses conditions de vie ». Beaucoup voient, dès lors, en l’inscription dans un tel groupe une manière de « *get away from poverty* ».⁷³

Aussi, apparaît ici un comportement par mimétisme : « *J’ai décidé d’intégrer cette VICOBAs car j’ai constaté que ça fonctionnait bien pour les membres déjà inscrits dans un tel groupe. Ils ont la possibilité d’augmenter leur revenu et ainsi, leurs conditions de vie. Pourquoi n’en serait-il pas de même pour moi ?* »⁷⁴

Pourtant, malgré cette représentation majoritairement positive du système VICOBAs pour les habitants non-membres, une certaine méfiance est également présente chez les personnes n’étant pas inscrites dans une VICOBAs. Et ce sentiment de méfiance débouchera parfois sur des conflits naissants entre membres et non-membres.

⁷³ Entretien avec Hamisi Mashi, groupe VUMILIA, village de Malagarasi, le 21 mars 2016.

⁷⁴ Entretien avec Lea Staphod dans le village de Malagarasi le 21 mars 2016.

1.2.2. Des changements politiques :

Un autre « changement significatif » observé lors des entretiens menés dans la région de Kigoma concerne le domaine politique. Ce type de changement a déjà été abordé dans la partie consacrée au « *social fund* » avec le cas du « modèle : autonomie VS dépendance ». Ce paragraphe se focalisera donc uniquement sur des changements de type politique vus et analysés par des leaders politiques qui étaient déjà leaders avant l'arrivée de VICOBAs dans leur village.

Ainsi, lors d'un entretien avec le chef du village de Mtegowanoti dans le district d'Uvinza, nous apprenons ceci :

*« Selon moi, la mise en place de VICOBAs dans le village est globalement une bonne chose. En effet, en tant que chef de village, j'ai énormément de choses à gérer. Or, depuis la création de ces VICOBAs dans le village, les habitants ont beaucoup moins de requêtes envers les autorités du village. En effet, ils peuvent résoudre beaucoup plus de problèmes par eux-mêmes, « at a lower level ». »*⁷⁵

Nous observons donc ici que l'apparition de VICOBAs dans certains villages de la région de Kigoma a pour conséquence une certaine « autonomisation » de la population par rapport aux autorités villageoises. Ainsi, alors que les habitants du village gèrent davantage de problèmes eux-mêmes, les autorités disposerait de plus de temps pour des tâches qu'ils délaissaient auparavant.

D'autre part, un autre « changement significatif » de type politique a pu être observé dans le village de Mgambo :

*« Depuis leur inscription dans la COCOBA, beaucoup de membres participent à la vie politique du village et notamment aux réunions organisées par les autorités villageoises. En effet, ils ont compris l'importance de participer à la vie collective de la communauté ; leurs conditions de vie peuvent être améliorées à la suite de ces réunions. »*⁷⁶

Aussi, nous observons, ici, que l'apparition du système de microfinance VICOBAs induit une participation plus importante des villageois à la « vie politique » de leur communauté.

⁷⁵ Entretien avec Eliasi Maziche, chef du village Mtegowanoti, le 24 mars 2016.

⁷⁶ Entretien avec Ezekiel Rajabo, groupe TUJITEGEMEE, village de Mgambo, le 12 avril 2016.

1.2.3. De nouveaux conflits et de nouvelles frontières

Un autre « changement significatif » survenu avec la création de VICOBA est l'apparition de conflits au sein des communautés villageoises étudiées. En outre, certaines de ces communautés vont, à la suite de l'arrivée de VICOBA et de ce « sentiment de méfiance », établir de « nouvelles frontières » en leur sein. Certaines d'entre elles vont, dès lors, voir apparaître un nouveau découpage géographique à l'intérieur même du village. Ce qui aboutira, de temps à autre, à la division de certains villages.

1.2.3.1. De nouveaux conflits

Malgré une représentation majoritairement positive de la VICOBA aux yeux des non-membres de ce système, certains habitants sont, comme expliqué ci-dessus, animés par un « sentiment de méfiance » face à ce système « *apporté par les blancs* ».⁷⁷

Ce sentiment va donner lieu, dans certains cas, à de nouvelles rivalités et polémiques entre membres et non-membres.

Aussi, lors d'un entretien avec un membre de la VICOBA UPENDO dans le village de Kasisi, nous apprenons, par exemple, que :

« Certaines personnes [extérieures aux VICOBA] pensent que les instigateurs de ces groupes sont des francs-maçons qui cherchent à « enregistrer » leurs enfants afin de les recruter. Ces personnes n'ont donc aucune envie d'intégrer une VICOBA. [...] Cette idée vient des personnes les plus pauvres du village qui reçoivent de fausses informations de l'extérieur du village. En effet, WEKEZA n'est pas présent et ne mène pas de projet dans les villages d'où viennent ces polémiques. Ces gens sont donc jaloux du bon fonctionnement de nos groupes VICOBA et inventent ces histoires afin de dénigrer le travail réalisé par WEKEZA. »⁷⁸

Or, l'apparition de ce « sentiment de méfiance » aura même parfois des effets sur la composition des VICOBA étudiées. En effet, lors d'un entretien dans le village de Chagu, nous apprenons que :

« Des personnes extérieures aux VICOBA ont tenté de convaincre des membres de quitter le groupe et ça a fonctionné ! L'année passée, quatre personnes ont quitté ma VICOBA. »⁷⁹

Ainsi, de nouveaux conflits apparaissent au sein même des communautés villageoises et divisent les habitants membres des VICOBA et les autres. De plus, dans certains cas, un nouveau phénomène va également voir le jour : une division à caractère « géographique » entre ces membres et non-membres.

⁷⁷ Entretien avec Fatuma Yahaya, ancienne membre du groupe TUINUANE, village de Nkokwa, le 13 avril 2016.

⁷⁸ Entretien avec Niwalcalambile, groupe UPENDO, village de Kasisi, le 22 mars 2016.

⁷⁹ Entretien avec Miraji Etieni, groupe MAFANIKIO, dans le village de Chagu le 23 mars 2016.

1.2.3.2. Apparition d'un nouveau découpage géographique

Nous pouvons observer dans certains villages – et notamment, celui de Ndele à Mahale – l'apparition d'un nouveau « découpage géographique » au sein des communautés mettant en place des VICOBA. Ainsi, certains habitants membres de VICOBA qui, après quelques années, ont pu accumuler suffisamment de capital pour construire une nouvelle maison, bâtissent celle-ci dans un « nouveau quartier du village ». Aussi, par mimétisme, les autres membres désirant bâtir une nouvelle maison le feront dans ce même quartier. Cela aura comme conséquence que les membres de VICOBA vont, petit à petit, se séparer géographiquement des non-membres et ainsi, parfois, s'exclure du village pour créer leur propre zone d'habitation, uniquement réservée aux membres de VICOBA.

Annexe 3 : Guide d'entretien

1. How many members (how many men and women) are there in the group?
2. How many “young people” are there in the group? (Under 35? Under 25?)
3. When did you start the group?
4. Why did you start the project? What was your main goal?
5. What activity are you planning to start with the future saved money? Or with the loan?
6. Did you receive a loan from an “outside institution”? If not, would you like to receive a loan from an “outside institution”?
7. Do you have a “social fund”? What did you do in case of accident or disease before this “social fund”? Was it better before or is it better now? Why?
8. What is the system in the end of the year? (Do you divide the total amount between each member of the group? Or something different?)
9. Do you elect the leadership of the group? How? When?
10. What are their positions?
11. How many women are there in leadership positions?
12. How many times have you changed the leadership yet?
13. Which were the biggest difficulties that you met since you started the group?
14. How did you solve these problems? (or not...)
15. Which is/are your biggest strength(s) as a group?
16. According to you, what is the limit amount (minimum and maximum) for the shares?

Most significant changes

1. According to you, what are the “most significant changes” which result of this project?
 - a. What are the most important changes in your personal life?
 - b. What are the most important changes for the community?
2. What are the main problems?

Annexe 4 : Tableau des entretiens (tableau 11)

Num réf	Date	District	Village	Nom du groupe	Nom du répondant	Age	Genre
A1	21-mars-16	Uvinza	Malagarasi	UMOJAMAFUNDI	Hassan Ramdhan	30	Homme
B2	21-mars-16	Uvinza	Malagarasi	UPENDO	Lea Staphod	35	Femme
C3	21-mars-16	Uvinza	Malagarasi	MATUMAINI	Sylvester Gabriel	39	Homme
D4	21-mars-16	Uvinza	Malagarasi	VUMILIA	Hamisi Mashi	30	Homme
F6	21-mars-16	Uvinza	Malagarasi	JUNUDI	Haruna Atwani	33	Homme
G7	22-mars-16	Uvinza	Kasisi	UPENDO	Juma Shabani	26	Homme
H8	22-mars-16	Uvinza	Kasisi	UPENDO	Niwalcalambile	47	Femme
I9	22-mars-16	Uvinza	Kasisi	UPENDO	Amorm Thomasi	/	Homme
J10	22-mars-16	Uvinza	Kasisi	UPENDO	Daniel Elias	40	Homme
K11	23-mars-16	Uvinza	Chagu	MAFANIKIO	Miraji Etieni	38	Homme
L12	23-mars-16	Uvinza	Chagu	JIKOMBOWE	Juma	44	Homme
M13	23-mars-16	Uvinza	Chagu	JIKOMBOWE	Teodora	29	Femme
N14	23-mars-16	Uvinza	Chagu	MKOMBOZI	Rejina Masawe	45	Femme
O15	24-mars-16	Uvinza	Mtegowanoti	ZINDUKA	Deodata Ferdinand	36	Femme
P16	24-mars-16	Uvinza	Mtegowanoti	NGUVUKAZI	Yussuph Jackson	28	Homme
Q17	24-mars-16	Uvinza	Mtegowanoti	MSHIKAMANO	Eliasi Maziche	66	Homme
R18	24-mars-16	Uvinza	Mtegowanoti	JIKWAMUE	Shida Miaulidi	48	Femme
S19	24-mars-16	Uvinza	Mtegowanoti	JIKOMBOE	Lasford Sabiye	64	Homme
W23	01-avr-16	Kibondo	Kibondo city	NDAIENGA	Aisha Dajaku	62	Femme
7	06-avr-16	Buhigwe	Songambele	TUMAINI	Damasi Fransisco	51	Homme
10	11-avr-16	Uvinza	Kalilani	NHENSABATU	Abubakari Abdula	47	Homme
11	11-avr-16	Uvinza	Kalilani	NHENSABATU	Esta Bagaya	39	Femme
12	11-avr-16	Uvinza	Kalilani	NHENSABATU	Happiness Bakari	37	Femme
13	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Abdalla Mzaganya	66	Homme
14	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Ezekiel Rajabo	47	Homme
15	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Termina Knanga	31	Femme
16	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Rukia Shaban	40	Femme
17	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	William Nwanawima	59	Homme
18	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Simon Siulapwa	80	Homme
19	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Deodata Daniel	50	Femme
20	12-avr-16	Uvinza	Mgambo	TUJITEGEMEE	Ashura Hassan	56	Femme
21	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Nyonge Shaban	36	Homme
22	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Leonia Chakupewa	45	Femme
23	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Zainabu Kasiga	50	Femme
24	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Mwajuma Shaban	46	Femme
25	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Sadoki Andrea	42	Homme
26	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Jausi Yahaya	25	Femme
27	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Fatuma Yahaya	34	Femme
28	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Mwatano Juma	56	Femme
29	13-avr-16	Uvinza	Nkokwa	TUINUANE	Anastazia Alphonse	35	Femme
30	14-avr-16	Uvinza	Ndele	LAGOSA	Juliana Kalaudio	40	Femme
31	14-avr-16	Uvinza	Ndele	LAGOSA	Kusiwa Rashid	59	Femme
32	14-avr-16	Uvinza	Lagosa	LAGOSA	Kashindi Abed	50	Femme
33	14-avr-16	Uvinza	Igalula	LAGOSA	Fatuma Seif	45	Femme
34	14-avr-16	Uvinza	Lagosa	LAGOSA	Salima Mzaliwa	39	Femme
35	14-avr-16	Uvinza	Ndele	LAGOSA	Kazosi Matheg	45	Homme
36	14-avr-16	Uvinza	Ndele	LAGOSA	Barayata Masumbuko	45	Homme
37	14-avr-16	Uvinza	Ndele	LAGOSA	Kasa Shomari	41	Femme

44,17

Num réf	Position	Volonté d'un prêt extérieur?	Nbr de leaders	% leaders femmes	Nbr femmes
A1	Secrétaire	non	6	50%	33
B2	Facilitateur	/	7	86%	25
C3	Comptable	non	5	60%	27
D4	Secrétaire	oui	8	38%	30
F6	/	/	/	/	10
G7	Secrétaire	oui	9	56%	14
H8	Facilitateur	non	9	56%	14
I9	Comptable	oui	9	56%	14
J10	a quitté	/	9	56%	14
K11	Secrétaire	non	11	55%	19
L12	Président	non	10	60%	18
M13	a quitté	/	10	60%	18
N14	Normal member	non	9	100%	25
O15	Facilitateur	oui	11	64%	22
P16	Facilitateur	oui	11	45%	20
Q17	Président	non	11	55%	22
R18	Normal member	non	/	/	24
S19	Normal member	oui	11	55%	18
W23	Secrétaire	Oui	9	100%	51
7	Secrétaire	/	8	75%	19
10	Secrétaire	oui	9	44%	23
11	Normal member	/	9	44%	23
12	Normal member	/	9	44%	23
13	Président	oui	9	67%	18
14	Normal member	/	9	67%	18
15	Normal member	/	9	67%	18
16	Normal member	/	9	67%	18
17	Normal member	oui	9	67%	18
18	Normal member	oui	9	67%	18
19	Normal member	/	9	67%	18
20	Normal member	/	9	67%	18
21	Secrétaire	oui	9	78%	29
22	Normal member	/	9	78%	29
23	Normal member	/	9	78%	29
24	Normal member	/	9	78%	29
25	a quitté	/	9	78%	29
26	Normal member	/	9	78%	29
27	a quitté	/	9	78%	29
28	Normal member	/	9	78%	29
29	a quitté	/	9	78%	29
30	Trésorier	oui	9	67%	13
31	Normal member	/	9	67%	13
32	Normal member	/	9	67%	13
33	Normal member	/	9	67%	13
34	Normal member	/	9	67%	13
35	a quitté	/	9	67%	13
36	a quitté	/	9	67%	13
37	a quitté	/	9	67%	13
8 non et 13 oui oui à 62%				64%	460

Num réf	Nbr hommes	TOTAL membres	- de 35	- de 25	Entre 25 et 35	+ de 35	Début en
A1	13	46	0	0	0	46	2012
B2	5	30	7	1	6	23	févr-14
C3	3	30	14	0	14	16	déc-14
D4	16	46	6	3	3	40	2009
F6	20	30	/	/	/	/	2013
G7	14	28	7	2	5	21	2014
H8	14	28	7	2	5	21	2014
I9	14	28	7	2	5	21	2014
J10	14	28	7	2	5	21	2014
K11	11	30	3	0	3	27	2014
L12	12	30	/	/	/	/	mai-14
M13	12	30	/	/	/	/	mai-14
N14	5	30	3	1	2	27	2014
O15	8	30	22	4	18	8	2014
P16	10	30	15	9	6	15	2014
Q17	8	30	20	4	16	10	2015
R18	6	30	10	5	5	20	2016
S19	12	30	21	3	18	9	2014
W23	0	51	20	15	5	31	2010
7	15	34	3	0	3	31	2011
10	10	33	17	5	12	16	2014
11	10	33	17	5	12	16	2014
12	10	33	17	5	12	16	2014
13	17	35	14	2	12	21	2006
14	17	35	14	2	12	21	2006
15	17	35	14	2	12	21	2006
16	17	35	14	2	12	21	2006
17	17	35	14	2	12	21	2006
18	17	35	14	2	12	21	2006
19	17	35	14	2	12	21	2006
20	17	35	14	2	12	21	2006
21	5	34	8	2	6	26	2012
22	5	34	8	2	6	26	2012
23	5	34	8	2	6	26	2012
24	5	34	8	2	6	26	2012
25	5	34	8	2	6	26	2012
26	5	34	8	2	6	26	2012
27	5	34	8	2	6	26	2012
28	5	34	8	2	6	26	2012
29	5	34	8	2	6	26	2012
30	12	25	3	0	3	22	2008
31	12	25	3	0	3	22	2008
32	12	25	3	0	3	22	2008
33	12	25	3	0	3	22	2008
34	12	25	3	0	3	22	2008
35	12	25	3	0	3	22	2008
36	12	25	3	0	3	22	2008
37	12	25	3	0	3	22	2008

202

662

193

56

137

409

Num réf	MSC: augmentation de la qualité de l'habitat?	Share idéale par semaine	Plus d'enfants vont à l'école
A1	oui	/	/
B2	oui	/	oui
C3	oui	/	/
D4	oui	/	/
F6	/	/	/
G7	non	10000	oui
H8	non	3000	oui
I9	non	3000	/
J10	/	/	/
K11	oui	3000	oui
L12	/	/	oui
M13	/	1000	/
N14	oui	/	oui
O15	oui	2625	oui
P16	oui	6000	/
Q17	/	3000	/
R18	oui	/	oui
S19	oui	9000	oui
W23	oui	6000	oui
7	oui	/	oui
10	oui	4000	oui
11	oui	4000	/
12	oui	8000	oui
13	oui	10000	/
14	oui	10000	oui
15	oui	10000	oui
16	oui	20000	oui
17	oui	20000	oui
18	oui	10000	oui
19	oui	10000	oui
20	oui	10000	oui
21	non	4000	/
22	oui	10000	/
23	oui	4000	oui
24	non	4000	oui
25	oui	/	oui
26	oui	4000	/
27	/	/	/
28	oui	4000	oui
29	/	1000	/
30	oui	8000	oui
31	oui	8000	oui
32	oui	8000	oui
33	oui	/	oui
34	non	8000	oui
35	/	/	/
36	non	/	/
37	non	/	/
32 oui et 8 non		7050,78125	29 oui
80%		MOYENNE	19 non
			60,41%